

**«Au nom du peuple israélien, je vous dis que nous ne sommes pas en guerre avec vous.. Nous ne voulons pas régner sur vous ni déterminer votre destin. Nous voulons vivre avec vous, côte à côte, en bon voisinage, dans le respect et l'entraide»**

**Ariel Sharon**

## ÉDITORIAL

### L'ESPOIR ?

Depuis la mort d'Arafat, le 11 novembre dernier, le paysage du Moyen Orient s'est transformé. On a beaucoup voté, dans les Territoires pour la présidence de l'Autorité palestinienne et pour des municipales, en Irak pour élire une assemblée constituante.

On a senti s'installer un climat nouveau, où les paroles de paix se sont fait une petite place, là où les discours de haine avaient seuls voix au chapitre.

On a vu des Irakiens danser avec des soldats de la coalition, on les a vus prendre le risque d'affronter le terrorisme avec leur doigt trempé dans une encre violette indélébile. On a vu des Palestiniens dire ouvertement qu'ils voulaient la paix et la tranquillité, que l'Intifada ne leur avait rien apporté que de la misère et des deuils.

En France, nous avons vu les autorités et la presse bien embarrassés par ces événements. Les premiers pas de la démocratie intervenaient parce que nos champions nationaux, les amis de nos dirigeants, Arafat et Saddam Hussein, avaient disparu de la scène. Tout le monde avait prédit la non réélection de Bush, puis l'échec du processus de démocratisation en Irak; on avait dit que sans la légitimité d'un chef élu comme Arafat, la situation deviendrait incontrôlable ...

On avait raillé la perspective d'un Grand Moyen Orient démocratique de Bush.

En un mot la France de Chirac, démentie sur des sujets essentiels, a essuyé un camouflet parce que des

# LA LETTRE

## du Collectif Paix et Vérité

BP 42 13266 Marseille Cedex 08

paixetverite@online.fr

### Sommaire

Éditorial : L'espoir ?	1
Un bilan de quatre années de gouvernement Sharon	2
« Israël doit aider Mahmoud Abbas ... »	4
A propos du vote sous occupation	5
Sur le « cessez-le-feu temporaire » des Palestiniens	6
Pourquoi il faut revenir sur l'affaire Al Dura	7
La blanche probité de France 2	9
Le martyr mythique	12
... ce n'est plus de l'information	14
« Jénine Jénine » un documentaire mensonger	16
Comment on construit des victimes et des bourreaux	17
Le devoir de vigilance Interview de Shmuel Trigano	18
Arithmétique de l'antisémitisme	20

peuples arabes ont montré qu'ils désiraient la démocratie et la liberté par-dessus tout, eux qui étaient assignés par la « politique arabe » à l'obligation de vivre sous le joug d'autocraties tout simplement fascistes.

Si les premières lueurs d'un Orient pacifique sont une excellente nouvelle, il ne faut pas se dissimuler la fragilité de l'embellie dans une région soumise depuis de si longs siècles à l'obscurantisme.

En Irak, même si les terroristes sont en train de subir une saignée dont ils ne sont pas prêts de se remettre, nombreux sont ceux qui craignent la venue d'un autocratisme islamiste chiite à l'iranienne.

Dans les Territoires, Mahmoud Abbas tient un langage très ambigu. Au moment des élections il a prêché la fin de l'Intifada, et revendiqué en même temps des exigences maximalistes en matière de réfugiés et de frontières, incompatibles avec la survie d'Israël.

On ne l'a pas entendu parler à son peuple de développement économique, d'éducation, de progrès social, d'émancipation de la femme.

Il n'a pris aucune mesure véritable pour démanteler les factions terroristes armées, alors qu'il dispose de moyens considérables et de l'appui puissant de l'Amérique. Il s'évertue par contre à formuler des demandes incessantes à Israël, sans contreparties, comme si c'était à Israël de revenir à la paix, et non au camp de la guerre, auquel il a bon gré mal gré appartenu derrière Arafat.

Il ne pourra pas éternellement esquiver les choix majeurs. Ou la paix avec Israël, l'entente, la synergie dans la lutte contre la pauvreté, la reconnaissance d'un lien historique entre les Juifs et la terre qu'il faut partager, et des efforts pour liquider l'abcès des réfugiés.

Ou bien la confrontation, la délégitimation, une comédie à la Oslo, la libre incitation des média à la haine, la théorie des étapes pour détruire Israël, non pas par un choc unique comme Arafat, mais plus progressivement, en laissant du temps au temps.

Il faudra choisir, Mahmoud Abbas ou Abou Mazen. L'histoire ne repasse pas toujours les plats.

# UN BILAN POLITIQUE DES QUATRE ANNÉES DE GOUVERNEMENT SHARON

Makor Rishon par le dr. Joël Fishman Jérusalem

Quatre années ont passé depuis l'accession de Sharon au poste de premier ministre. A l'issue de cette période, il n'est pas impossible de procéder à une évaluation de ses réalisations à la tête de l'État. Si on veut mettre cette question en perspective, il faut évaluer Sharon par comparaison avec ses prédécesseurs : Yitzhak Rabin, Shimon Pérès, Benjamin Netanyahou, et Ehoud Barak. Il faut aussi garder à l'esprit le climat qui régnait avant que le premier ministre Barak ne tombe. Dans sa recherche de résultats immédiats, le falot Barak, a précipité le pays de crises en crises. Le 6 Octobre 2000, quelques jours après que le déclenchement du second soulèvement armé, une interview de l'ancien chef de la Cour Suprême, Moshe Landau a été publiée dans *Ha'aretz Magazine*. Landau donnait cette interview juste avant l'explosion de violence :

*Je crains pour la survie de l'État... Je vois arriver de grands périls en provenance de l'étranger. ... La confusion dans les concepts, la désintégration sociale, la faiblesse de la volonté nationale, le manque d'empressement pour nous battre afin de sauver nos propres vies, et l'illusion que la paix nous dispensera de l'obligation de combattre et de nous défendre... Tout cela me tourmente continuellement... J'affirme qu'en fait, ce sont ceux qui croient à la "paix des braves" qui sont les vrais lâches....*

Bien que la démission de Barak soit déjà intervenue, le 10 décembre 2000, le ministre de la Justice Yossi Beilin entamait des négociations avec les Palestiniens à Taba, et prenait des engagements au nom de l'État.

Quelles sont les qualités d'Ariel Sharon comme chef, dont ses prédécesseurs étaient privés ? Fondamentalement, il a su replacer les problèmes à traiter dans une perspective de long terme. Il n'a pas recherché des remèdes instantanés. Il a veillé à réaliser ses buts à long terme, progressivement, réduisant au minimum les conséquences d'un échec momentané ou d'un événement inattendu. Sharon a présenté cette approche dans son discours de Herzlia du 4 décembre 2002. En se référant au plan du Président Bush du 24 juin 2002, il a fait l'éloge de son approche par étapes où des objectifs sont définis à chaque phase, le point principal étant que le terrorisme doit avoir pris fin avant que le processus politique ne puisse commencer. En concluant ce discours, il a ajouté "sous ma direction, on ne pourra pas séduire le gouvernement avec de fausses promesses qui mettraient en danger la sécurité de l'État d'Israël.... Ces dernières années, bon nombre d'entre nous ont été tentés de croire que des solutions appliquées en un rien de temps pourraient nous mener à la sécurité et à la paix que nous désirons ardemment pour, ou que ce conflit de longue durée entre nos deux peuples pourrait être résolu par 'le fil de l'épée'.... Ces méthodes ont échoué : la solution de ce conflit doit être progressive et contrôlée "

Nous ne trouvons pas ici l'idée de Rabin d'un " pari pour la paix," ou l'illusoire "grand bond dans la confiance" de Pérès. Sur un point précis, Abou Mazen et Sharon sont d'accord : Oslo a été défavorable à la cause d'Israël. Abou Mazen a déclaré qu'Oslo a été "la

plus grande erreur qu'Israël ait jamais faite, parce qu'Israël a reconnu ce qu'il considérait comme une organisation terroriste, et que les Palestiniens n'ont rien concédé." (MEMRI Rapport n° 15 du 29 avril 2003). De même, Sharon a confié à Aluf Benn qu'Oslo "avait été l'une des plus grandes catastrophes qu'ait connu l'État d'Israël." (*Haaretz*, 15 Septembre 2004).

En recherchant des résultats progressifs mais réguliers, le premier des deux gouvernements Sharon a abouti à des changements majeurs dans des secteurs clés de la société israélienne. Il y a eu les réformes de l'économie, avec l'extension des privatisations et l'organisation des marchés financiers, de l'administration des ports, des transports, de la communication, et de l'éducation. Nous avons été les témoins de la privatisation d'El Al et de certaines des plus grandes banques d'Israël, du développement de notre réseau de chemin de fer, de la construction de l'autoroute trans-Israël et du Terminal Trois de l'Aéroport Ben Gourion, de la concurrence féroce sur le marché du téléphone cellulaire et de la réduction des taux d'intérêt à long terme pour le plus grand bénéfice du consommateur. À cet égard, le gouvernement a mis en oeuvre des réformes sans cesse reportées pendant cinquante ans. Des projets sont en cours d'exécution, et il faudra peut être un certain temps avant de mesurer leur impact. Dans le secteur de la défense, le gouvernement a essayé de fermer la frontière orientale et a mené une guerre efficace contre le terrorisme palestinien. Sharon a survécu à nombre de ses adversaires, aussi bien des terroristes de second ordre que de grandes figures, comme Cheik Ahmed Yassine, Abdoul Aziz Rantissi, et Yasser Arafat. (Bien avant que le premier ministre ait fait la preuve de sa stature d'homme d'État avisé, le journaliste du *New York Times* Tom Friedman, avait remarqué en 1989, que "Ariel Sharon n'a jamais envoyé à de fleurs à Arafat.... Sharon ne se livre pas à des petits jeux avec ses ennemis. Il les tue.")

La grande question à l'ordre du jour du premier ministre est le désengagement qui reflète son point de vue sur la place d'Israël dans le monde. On peut le comparer au système des États de l'Europe moderne des 17 et 18<sup>ème</sup> siècles, où les périodes de paix armée pouvaient durer de cinq à vingt-cinq ans. La vision de Sharon prend en compte des réalités : les voisins d'Israël ne sont pas prêts à accepter l'État juif et le principe cardinal du terrorisme arabe n'est pas national, mais religieux. Par conséquent, la sécurité d'Israël doit être basée sur le principe de la dissuasion. Dans la mesure où les partenaires sont peu dignes de confiance, un déséquilibre des forces favorable à Israël est nécessaire afin de compenser les risques. De même, préserver une alliance forte avec les Américains est une question de grande importance. Le plan de désengagement essaye de résoudre ce problème ; il crée un niveau élevé de compréhension avec les États-unis, qui se conjugue avec le retrait d'Israël de positions grâce auxquelles il peut survivre. L'idée du désengagement est fondée sur un principe décisif : l'extirpation du terrorisme palestinien doit précéder le processus politique. Par ailleurs, Israël n'est pas contraint de se retirer sur les lignes de

1949 et les frontières définitives seront négociées avec l'Autorité Palestinienne quand elle aura placé à sa tête des chefs qui auront combattu victorieusement le terrorisme et fait aboutir des réformes. Le droit au retour ne s'appliquera qu'au sein du nouvel État palestinien, et pas à l'intérieur de l'État d'Israël.

Le plus grand avantage de cet accord est sans doute la reconnaissance formelle par les Américains de la nécessité pour Israël de se défendre contre toutes sortes de menaces, dont certaines touchent à son existence même. Il comporte la reconnaissance américaine spécifique qu'Israël doit être une puissance nucléaire. Dans la mesure où une composante de l'élite intellectuelle et politique européenne a adopté la théorie selon laquelle la disparition d'Israël apporterait la paix du monde et la justice sociale, cet accord est d'autant plus indispensable.

Bien qu'il soit difficile d'expliquer ces enjeux politiques au grand public, c'est au niveau de la politique étrangère que le plan de désengagement prend tout son sens. Dans un pays où il y a une longue tradition d'hégémonie d'un seul parti, le premier ministre Sharon n'a pas porté cette question devant l'opinion. Il n'y a pas eu un débat public à la mesure des bénéfices et des coûts du désengagement. La grande inconnue, qu'il est trop tôt pour évaluer, est l'ampleur effective du retrait, sa signification stratégique, et son coût politique intérieur. Le plan exige la disparition de 21 implantations à Gaza (environ 8.100 Israéliens dans la région du Gush Katif) et l'évacuation de quatre implantations au nord de la Samarie, près de Jénine. Le comportement des voisins d'Israël reste une inconnue : considéreront-ils le désengagement comme l'expression des qualités d'un homme d'État ou comme un signe de faiblesse qui ouvrirait une nouvelle phase d'agression ?

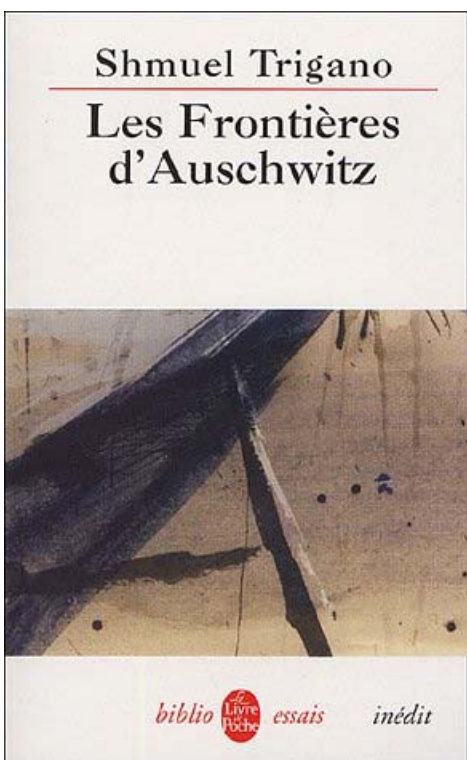
Dans une démocratie, un changement radical de politique comme l'adoption du plan de désengagement exigerait de nouvelles élections. Bien que les sondages laissent penser que l'opinion soutient le désengagement et que le premier ministre ait formé un nouveau gouvernement sur la base du regroupement des votes

favorables au plan, il lui manque à l'évidence la légitimité d'un mandat électoral spécifique. Ainsi, Sharon ne bénéficie pas du capital politique que confère au Président Bush sa réélection en novembre dernier. A l'époque de Rabin, nous avons l'habitude de voir des autocollants avec le slogan, "Voici un mandat pour la paix." Si Rabin avait vraiment un mandat, il n'aurait pas été nécessaire de raconter n'importe quoi. Malheureusement, le gouvernement actuel, comme ses prédécesseurs, ne détient pas un tel mandat. M. Sharon peut bien être le "géant de sa génération" [ *Gadol ha-Dor* ] en matière de stratégie, un passage en force, sans un véritable mandat augmente les risques d'un échec et en élève le coût. Il n'y a pas de place pour un chef qui prétend être au-dessus du processus démocratique parce qu'il comprend la sécurité mieux que les autres, ou qui est capable d'interpréter "les aspirations de l'opinion" mieux que les autres.

Il faut se rappeler que le premier ministre n'a pas tenu compte du résultat du référendum du 2 mai 2004 dans son propre parti, bien qu'il se soit engagé à respecter ce vote. Après cela, il n'y a qu'un pas à franchir pour ne pas tenir compte des résultats d'une consultation nationale. Les perspectives de la démocratie en Israël sont donc une source de vive préoccupation.

Si on veut évaluer les réalisations d'Ariel Sharon au cours des quatre dernières années, il faut se rappeler qu'il a entamé son mandat dans une situation complexe née des échecs d'Oslo et de Camp David et de la crise qui résulte du second soulèvement armé. En dépit de ces conditions défavorables, il est possible de dresser un bilan : 1) Sharon a réussi à restaurer la stabilité et l'honneur de l'État, là où ses prédécesseurs échoués, et ; 2) en dépit de ses grands succès politiques, la mise en oeuvre du plan de désengagement implique un niveau de risque et d'incertitude qui est impondérable.

**Dr. Joël Fishman** est membre du *Jerusalem Center for Public Affairs*.



*Il est, pour le moins, paradoxal d'observer, ces temps-ci, que le "devoir de mémoire" (à l'endroit des victimes de la Shoah) est exalté de toutes parts alors que les juifs, dans le même temps, se voient vilipendés en son nom même... D'un côté, l'époque mobilise sa compassion en souvenir des damnés d'Auschwitz ; de l'autre, on suspecte les juifs - et, plus particulièrement, Israël - d'instrumentaliser leur martyre d'hier à des fins idéologico-financières d'aujourd'hui... Là, les juifs sont victimes. Ici, et maintenant, ils deviendraient à leur tour coupables - voire bourreaux ou complices de bourreaux comme on peut le vérifier chaque jour, dans les documentaires médiatiques suscités par les événements du Proche-Orient. C'est ce paradoxe, cette "logique perverse" et propice aux plus périlleux délires, que*

*Shmuel Trigano explore dans cet essai lucide et radical. Et ses analyses ne manqueront pas d'alimenter un débat qui concerne, à part égale, un passé douloureux et un avenir incertain.*

#### Table des matières

*L'obscur objet de la mémoire  
Le syndrome du devoir de mémoire  
L'adorable corps de la victime  
La victime substituée  
Le paradigme gaullien  
Un psychodrame français  
Le modèle du devoir de mémoire  
L'échange victimaire  
La paix promise aux victimes  
La démocratie contre Israël ?  
L'exclusion mondiale d'Israël  
L'Empire européen contre Israël  
Israël delendus est ?  
La guerre d'Oslo*

# “ISRAËL DOIT AIDER MAHMOUD ABBAS ...”

Myths & Facts Online The Peace Process par Mitchell G. Bard Traduction Annie Côte

Mahmoud Abbas a été élu à la présidence de l'Autorité Palestinienne à l'issue d'une campagne électorale ambiguë, au cours de laquelle il a défendu à la fois la fin de l'Intifada armée et l'établissement d'une paix avec Israël, et refusé toute action contre les groupes terroristes honorés du titre de « shahids » à protéger, et toute concession sur les questions du règlement définitif (droit au retour des réfugiés, frontières, Jérusalem).

Depuis qu'il a pris les rênes du pouvoir (il exerçait l'intérim d'Arafat depuis la mort de ce dernier, le 11 novembre 2004), il s'est adonné à d'interminables négociations avec les figures éminentes du terrorisme que sont le Hamas ou le Djihad Islamique, pour tenter de parvenir peut-être, si possible, éventuelle-

ment, à un cessez-le-feu ou à une trêve.

On recherche en vain des mesures énergiques contre le terrorisme, y compris celui des Brigade Al Aqsa, le groupe issu du Fatah. Le déploiement de policiers palestiniens, (mais oui, ils existent, malgré les coups de boutoir d'Israël qui paraît-il auraient anéanti l'Autorité Palestinienne), sans directives claires, était un signe encourageant mais le niveau des alertes terroristes est resté élevé, de l'ordre de 50 par jour.

Arafat avait utilisé contre Israël une stratégie de choc : une offensive frontale pour le mettre à terre, à très court terme. Mahmoud Abbas a été suffisamment avisé pour comprendre que c'était

une stratégie suicidaire et il a demandé la fin de l'Intifada armée au seul motif que ce n'était pas la bonne tactique.

Il doit aujourd'hui démontrer qu'il n'est pas un tenant de la stratégie de destruction lente d'Israël, avec les armes de la guerre démographique, du harcèlement de faible intensité, de la mise en œuvre d'une stratégie des étapes plus progressive.

Pour cela il doit ouvertement renoncer au «droit au retour» et reconnaître un lien historique entre les Juifs et la terre d'Israël.

Au lieu de cela on le voit aujourd'hui exiger avec aplomb des concessions sans contrepartie à Israël, comme si l'on était toujours à l'époque d'Oslo.

Cela n'augure rien de bon.

## Mythe

« Israël doit aider Mahmoud Abbas à améliorer sa position auprès des Palestiniens pour faciliter le processus de paix. »

## Faits

La mort de Yasser Arafat, qui persista jusqu'à la fin de sa vie à refuser la paix avec Israël, a réveillé l'espoir qu'un nouveau leader palestinien émergera, qu'il aura peut-être le courage et la clairvoyance d'Anouar Al Sadate et du Roi Hussein, et qu'il sera prêt à négocier l'instauration d'un État palestinien désirant vivre en paix aux côtés d'Israël.

Les Palestiniens ont élu Mahmoud Abbas à leur tête: les Israéliens attendent désormais de voir s'il est décidé à prendre les mesures nécessaires pour faire avancer le processus de paix. Abbas est bien connu des Israéliens parce qu'il a été actif dans les précédentes négociations. Ils ont bien accueilli son élection et le Premier Ministre Ariel Sharon a immédiatement annoncé son désir de le rencontrer.

Personne ne devrait nourrir d'illusions sur Mahmoud Abbas. Il occupait la place de numéro 2 de l'OLP et il était l'un des fondateurs du Fatah, une organisation terroriste. Il est possible de trouver beaucoup de déclarations du nouveau Président prônant l'annexion d'Israël dans le passé, et il y en a même qui furent préférées au cours de sa récente campagne. Sa position de refus du compromis sur « le droit au retour » des réfugiés palestiniens, par exemple, ne présage rien de bon pour les négociations. D'un autre côté, il a aussi fait preuve de courage en critiquant publiquement l'Intifada, il a dit que la violence desservait la cause palestinienne et il s'est déclaré prêt à faire la paix avec Israël.

Certains laissent entendre qu'Israël doit faire un geste pour aider Mahmoud Abbas à consolider son pouvoir. Pourtant Israël ne lui doit rien. C'est Mahmoud Abbas qui doit montrer qu'il a à la fois la volonté et la capacité de réformer l'Autorité Palestinienne (AP), de démanteler les réseaux terroristes et d'en finir avec la violence. Les mots ne suffisent pas, il doit passer à l'action. Les accords signés par les Palestiniens sont sans équivoque sur les obligations qui leur incombent; ils ne peuvent pas fuir leurs responsabilités en prononçant, en anglais, des déclarations conciliantes à la presse ou par des trêves avec des groupes

comme le Hamas qui demeurent voués à la destruction d'Israël.

On connaît l'identité des terroristes et on sait où ils se trouvent. On estime à 40 000 le nombre de policiers de l'AP, sans compter de multiples services de sécurité. Mahmoud Abbas doit utiliser les moyens qui sont sous son autorité pour désarmer et arrêter tous ceux qui possèdent illégalement des armes, préfèrent des menaces, ou recourent à la violence.

Bien qu'il ne soit tenu par aucune obligation, Israël a pris des mesures pour montrer sa bonne volonté, par exemple en facilitant les élections palestiniennes (les observateurs internationaux ont reconnu qu'Israël n'avait mis aucune entrave) (1), en libérant des prisonniers et en retirant des troupes de certains endroits des Territoires. Israël s'est aussi déclaré prêt à négocier le désengagement au lieu agir de façon unilatérale. Un gouvernement d'Union Nationale a été formé en Janvier 2005 avec le Parti Travailiste, ce qui donnera à Sharon davantage de souplesse dans les négociations futures.

L'espoir actuel d'un règlement négocié du conflit entre Israéliens et Palestiniens repose maintenant sur les épaules de Mahmoud Abbas. Les premiers jours de son régime n'ont pas été encourageants, puisque deux attaques terroristes furent lancées (l'une d'elles tua six civils Israéliens dont deux Arabes), attaques qui signifiaient soit un défi direct à son gouvernement, soit le maintien de la politique de double jeu d'Arafat, qui consistait à parler de paix avec les médias occidentaux et à appeler au Jihad en arabe, tout en orchestrant la campagne de terrorisme contre Israël.

La coopération est impossible sauf si la violence palestinienne s'arrête. Il est possible d'obtenir l'arrêt total des attaques contre les Juifs, des tirs de mortiers et de roquettes sur des cibles israéliennes, de l'incitation à la violence. Il n'est pas question de donner aux extrémistes un droit de veto sur les négociations ; Israël n'a pas dit que Mahmoud Abbas doit arrêter 100% des incidents avant les pourparlers, mais Israël insiste pour qu'il démontre qu'il fait 100% d'efforts pour les arrêter.

(1) Voir Herb Keiron, «Observer teams validate PA elections». Jerusalem Post 11 janvier 2005

# Le « cessez-le-feu temporaire » des Palestiniens

## RISQUES ET OPPORTUNITÉS DU SOMMET DE CHARM EL-CHEIK

Jonathan D. Halevi Jerusalem Center for Public Affairs 7 février 2005

### Le "calme" ne signifie pas le "cessez-le-feu"

L'élection de Mahmoud Abbas (Abou Mazen) le 9 janvier 2005 à la présidence de l'Autorité Palestinienne (AP), ainsi que les pressions politiques et militaires d'Israël, ont provoqué un changement de politique de l'AP sur la poursuite de "l'Intifada armée." Les négociations qu'Abou Mazen a conduites avec des organisations terroristes palestiniennes, dirigées par le Hamas et le Jihad islamique, ont déjà abouti à une première prise en compte de nouvelles règles dans la confrontation. Ces règles imposent principalement l'assainissement de l'AP, l'acceptation d'une nouvelle donne, une discussion sur les relations entre les factions armées et l'AP, ainsi qu'un accord *a minima* sur une période de "calme" (*tahdi'a*) dans le domaine de la sécurité. Il est important de bien avoir à l'esprit que c'est la terminologie arabe qui est employée, et qu'elle ne correspond pas au mot anglais "cessez-le-feu" qui est souvent employé dans la presse occidentale.

Le terme "calme" est le signe d'une approche prudente, à la fois de l'AP et des organisations terroristes. Il représente une déclaration d'intention qui n'exige pas un accord entre les parties, et qui est censée permettre la poursuite des discussions avec Israël sur les conditions d'une *houdna* ou cessation des hostilités.(1) Ce n'est ni un cessez-le-feu unilatéral, ni une acceptation des conditions israéliennes, mais davantage une étape tactique et réversible si Israël ne consent pas aux concessions politiques correspondant aux souhaits palestiniens. Du côté palestinien, il y a un vaste consensus pour ne pas accorder à Israël "un cessez-le-feu sans contreparties."

Du point de vue des organisations terroristes, le « calme » a pour fonction première de permettre à l'Autorité Palestinienne de négocier la *houdna* avec Israël à partir d'une position politique plus confortable, où la "balle" politique est dans le camp d'Israël. L'annonce par le chef d'état-major israélien, le 28 janvier 2005, que l'armée allait réduire ses actions militaires offensives dans les territoires de l'AP est considérée comme un signal important, mais qui ne satisfait en rien les demandes palestiniennes.

### La *houdna* proposée par le côté palestinien est fondée sur deux idées principales :

- a. La *houdna* comporte des obligations mutuelles : au nom du principe de

réciprocité, les Palestiniens essaient d'éviter leur responsabilité dans le terrorisme des quatre ans et demi passés, et ils s'emploient à saper la revendication par Israël du droit imprescriptible de se défendre contre une offensive terroriste. C'est parce que le Hamas considère que cette prise de position reflète le « rapport de forces » que les Palestiniens ont acquis par "la résistance armée" en obligeant les Israéliens à un retrait unilatéral de la bande de Gaza et du nord de la Samarie, en l'absence de concessions palestiniennes de quelque nature que ce soit.

- b. La *houdna* est assortie de "clauses suspensives" : l'accord palestinien sur la proposition de cessez-le-feu ne repose pas sur la reconnaissance politique, juridique ou morale de l'illégitimité de la terreur palestinienne, mais plutôt sur des calculs de coûts et de rendements politiques. Par conséquent, en présentant leurs conditions pour mettre en oeuvre la *houdna*, les Palestiniens partent de l'idée que le terrorisme a logiquement vocation à reprendre si Israël n'obéit pas à leurs conditions. L'intérêt primordial du Hamas et du Jihad islamique est de se réorganiser et reconstituer leurs forces qui ont été sévèrement entamées par l'armée israélienne. C'est ainsi, que Khaled Mashal, le chef du Hamas a parlé de la *houdna* comme du "repos du guerrier."

### Les conditions palestiniennes pour un cessez-le-feu

L'autorité palestinienne pose des conditions initiales sévères pour la négociation d'une *houdna* qui est censée remplacer le *tahdi'a* de courte durée. Les demandes palestiniennes qui ont pris forme au cours des négociations menées avec les organisations terroristes sont les suivantes :

- a. Les organisations terroristes exigent la libération de tous les prisonniers palestiniens comme "condition de base" de la *houdna*.
- b. La fin de l'activité militaire israélienne sur le territoire de l'AP.
- c. Le respect de tous les attributs de la "souveraineté" de l'AP (dont le contrôle de l'espace aérien, des ressources d'eau, etc.).
- d. Le retrait israélien sur les lignes du 29 septembre 2000 et la suppression des checkpoints, des barrages routiers, et des positions militaires

qui entravent la libre circulation des Palestiniens.

- e. La fin de la politique "d'éliminations ciblées."
- f. La résolution du problème des personnes recherchées en s'appuyant sur un accord qui a été conclu entre Israël et l'Autorité Palestinienne en 2003.
- g. L'arrêt de l'édification de la clôture de sécurité et des constructions dans les implantations.

### Pour Abou Mazen, le cessez-le-feu ne signifie pas la fin de la "résistance"

Suivant le consensus palestinien sur le concept de *houdna*, la "résistance à l'occupation" demeure une composante importante de la lutte contre Israël, conjointement à l'ouverture des canaux de discussion politique. Selon Abou Mazen, la "résistance à l'occupation" est "un droit implicite dans les conventions internationales," auquel "les Palestiniens ne renonceront jamais." Pour Abou Mazen, ce "droit" doit être ajusté aux circonstances politiques présentes pour maximiser les bénéfices auprès de l'opinion publique internationale et pour empêcher la dégradation continue de l'image de la lutte palestinienne assimilée au terrorisme.

Dans ce contexte, l'agitation politique et populaire contre la barrière de sécurité (sous la forme de manifestations violentes) est considérée une réussite conforme aux choix de l'Autorité Palestinienne. Quoique Abou Mazen lui-même ait regretté la transformation de l'Intifada en lutte militaire, la « résistance à l'occupation » comprend également, selon certaines organisations terroristes, l'utilisation des armes dans les Territoires (dont Jérusalem), contre les cibles militaires et les habitants des implantations en réponse à ce qu'elles estiment être une "agression israélienne." Abou Mazen a repris lui-même cette idée à son compte quand il a déclaré en mars 2003 que la "résistance par tous moyens est légitime" dans le cas des Israéliens habitant dans les implantations.

Depuis son élection, Abou Mazen a cherché à rétablir la confiance générale dans l'Autorité Palestinienne et sa direction, à restaurer un fonctionnement normal de l'AP, à renforcer le statut des forces de sécurité palesti-

(Suite page 11)

# A PROPOS DU VOTE SOUS OCCUPATION

Jean-Pierre Bensimon Lundi 31 janvier 2005

Les Irakiens ont voté le 30 janvier. Ils ont voté dans les régions qui avaient intérêt à bousculer la domination sunnite traditionnelle, les pays kurde et chiite, mais aussi à Bagdad au cœur du pays sunnite. Ils ont voté massivement semble-t-il, comme le laissent entendre les queues impressionnantes filmées devant les portes des bureaux de vote.

**Les notions de violence (l'occupant occupe contre le gré de l'occupé) et d'illégitimité (l'occupant a pris possession d'un territoire et de ressources qui ne lui appartiennent pas) sont constitutives de la seconde acception du terme « occupation ».**

motiv dans la presse nationale : ces élections se sont tenues sous occupation américaine. Ce qui les entache d'une suspicion certaine. La caractérisation de la situation politico militaire de l'Irak, depuis mars 2003, comme celle d'un pays sous « occupation », avec sa contrepartie, l'existence d'une « résistance nationale », est une donnée incontestée dans nos médias. Elle ne fait pas l'objet de la moindre suspicion, de la moindre distance. Personne n'en doute : l'Irak est depuis mars 2003 soumise à l'occupation d'une coalition, pour faire vite, à une occupation américaine. Les élections sous occupation sont susceptibles d'être de fausses élections, car nul n'est susceptible d'imaginer que l'Irak n'est pas sous occupation. Comme nul ne doutait, il y a quelques semaines, que Mahmoud Abbas se faisait élire dans un territoire sous occupation israélienne.

Penchons nous un moment sur la notion d'occupation. En français, le mot occupation recouvre deux concepts redoutablement distincts. Par exemple, au cinéma, j'occupe un fauteuil, dans un bus j'occupe une place, dans mon entreprise j'occupe un poste. Dans ce sens, le mot « occupation » ne renvoie pas à une appropriation induite, l'appropriation est temporaire et légitime, ni à l'usage de la force ou de la contrainte. L'occupation, dans un second sens, est la conséquence d'une défaite militaire : à l'issue d'une guerre les troupes de la coalition victorieuse occupent le pays vaincu, sans forcément l'administrer. Les notions de violence (l'occupant occupe contre le gré de l'occupé) et d'illégitimité (l'occupant a pris possession d'un territoire et de ressources qui ne lui appartiennent pas) sont constitutives de la seconde acception du terme « occupation ».

La référence de « l'occupation » en France, c'est bien entendu la seconde guerre mondiale, entre juin 1940 et mars 1945. Cette référence implicite sert à définir les « occupations » américaine pour l'Irak et israélienne pour les Territoires.

Or l'occupation allemande de la France était une occupation hostile, acceptée si ce n'est souhaitée par le régime de Vichy, mais radicalement contraire aux inté-

rêts nationaux. C'est ainsi que l'agriculture était mise en coupe réglée. Au-delà des rations de famine allouées à la population, toute la production agricole était acheminée vers l'Allemagne. L'industrie française avait été réorganisée pour pourvoir aux besoins de la guerre nazie. Une partie de la population active qualifiée était mobilisée en Allemagne, dans l'industrie de guerre pour le Service du Travail Obligatoire (STO). L'occupation allemande a donc été vécue en France comme un processus de domination, d'expropriation et d'assujettissement au service d'un projet qui n'était en rien celui de la nation. Pour les forces patriotiques, elle a aussi été vécue comme un déshonneur, la négation des valeurs et l'éthique nationale. La résistance était dépositaire de cet honneur, de ces valeurs et de cette éthique. Elle était l'émanation de l'essence de la nation, l'expression de son courage, l'annonce de son devenir.

L'Allemagne a été « occupée » ensuite par les Anglais, les Américains et les Français. « Occupée » puisque des troupes étrangères se sont installées, et que des étrangers ont imposé d'emblée une nouvelle administration et de nouvelles formes d'organisation de l'État. Mais à la différence de l'occupation allemande de l'Europe, les occupants de l'Allemagne ont introduit des institutions démocratiques et appliqué de vastes programmes de développement (le Plan Marshall) qui visaient à reconstruire le pays politiquement et économiquement. Et le peuple allemand y a énormément gagné.

Grâce à cette occupation, le péril d'un déferlement des troupes soviétiques a été conjuré. Sous cette « occupation », la démocratie allemande s'est construite : on a voté sous « occupation ». Mieux. Il y a encore, à ce

**Si on confond « présence » et « occupation » comme on s'acharne à le faire avec les américains en Irak, la France aussi a été occupée ! Des troupes américaines n'étaient-elles pas installées en France, dans un réseau de bases militaires ?**

jour, un déploiement militaire américain imposant en Allemagne. Depuis sa naissance, jusqu'à aujourd'hui, l'Allemagne vote sous occupation ! Qui dénierait à ces élections leur caractère libre et démocratique ? Les Japonais de même. Non seulement ils ont voté sous occupation pendant des décennies, mais cette occupation a été

à l'évidence la clé de leur conversion à la démocratie, de la fin de leur militarisme désastreux, et en définitive de leur essor économique et scientifique. C'est aussi le cas de la Corée du Sud dont on connaît la prospérité.

Bien entendu l'emploi du terme « occupation » entendue comme la mise sous tutelle et le pillage économique (c'est le modèle de l'occupation nazie de la France) est un abus de langage. La réalité, c'est la *présence* de troupes étrangères, et cette présence peut être constructive et même amicale.

Si on confond « présence » et « occupation » comme on s'acharne à le faire avec les américains en Irak, la France aussi a été occupée ! Des troupes américaines n'étaient-elles pas installées en France, dans un réseau

de bases militaires? Occupation nécessaire, souhaitée, jusqu'en 1963, où le général De Gaulle mit un terme à toute présence militaire américaine sur notre territoire.

**... que recherchent aujourd'hui les Américains ? Ils se proposent de doter l'Irak d'institutions démocratiques, (...) Les Américains veulent aussi assurer le décollage économique du pays. "La démocratie plus la prospérité" étant la meilleure équation pour combattre la terreur à la racine.**

déclarer illégitime la Cinquième République ? De Gaulle était-il l'homme des américains ?

Pour statuer sur « l'occupation » américaine en Irak, il faut se demander si le projet américain est un projet hostile à la nation irakienne, ou au contraire, si ce projet est utile ou indispensable à ce pays. Les États-Unis sont-ils en Irak pour exploiter les ressources naturelles et humaines de l'Irak à leur profit, utilisent-ils l'Irak comme une pièce d'un dispositif impérialiste à l'instar de l'Allemagne nazie ?

Si les américains sont aujourd'hui en Irak, c'est dans le cadre de leur déclaration de guerre contre le terrorisme après l'attaque du 11 septembre. Leur intervention visait au moins deux objectifs parfaitement remplis. D'abord la modification du comportement des régimes entourant l'Irak vis-à-vis du terrorisme, en premier lieu de l'Arabie Saoudite. Puis la rupture de la continuité géographique et financière du réseau d'Al Qaïda pour lui ôter toute capacité de conduire des actions significatives en direction du territoire américain, quitte à la voir réorienter son activité dans le monde islamique. (1) En même temps, le renversement du régime de Saddam, une dictature barbare et archaïque, et la recherche d'armes de destruction massive, permettaient de légitimer l'intervention.

Dans la poursuite de cette guerre contre le terrorisme, que recherchent aujourd'hui les Américains ? Ils se proposent de doter l'Irak d'institutions démocratiques, ce qui fait hurler les éminents penseurs de la géopolitique française comme Zaki LAIDI, (2) qui méprisent trop les Arabes pour imaginer qu'ils puissent désirer et assumer la liberté. Les Américains veulent aussi assurer le décollage économique du pays. "La démocratie plus la prospérité" étant la meilleure équation pour combattre la terreur à la racine.

C'est en cela que le projet américain rencontre les intérêts humains et les intérêts nationaux de l'Irak.

La référence au couple « occupation/résistance » fait office, alors, de mystification misérable. Sa transposition au modèle irakien revient à décerner le titre de résistants à des phalanges islamistes barbares et aux tortionnaires non moins barbares de l'ère Saddam, qui s'évertuent à instaurer dans le triangle sunnite, un régime « d'hyperterreur », à grand renfort de têtes coupées et de civils déchiquetés. (3) Les mêmes nomment « occupants » ceux qui ont mis fin à trente ans de barbarie des Hussein, qui s'efforcent d'enclencher une dy-

namique démocratique, et qui sont prêts à financer massivement le décollage économique. Qui sont prêts aussi à quitter la place aussi rapidement que possible, pourvu que certaines conditions de pérennité soient réunies.

L'élection irakienne sous « occupation » a donc été un événement remarquable. La démocratie irakienne en gestation, c'est l'intérêt des Irakiens d'abord, c'est ensuite l'intérêt des américains, comme celui de tous ceux qui veulent éradiquer le terrorisme. Cette convergence d'intérêts rappelle irrésistiblement celle qui mit fin au nazisme, puis au totalitarisme communiste soviétique. Elle a conduit à la liberté et à la prospérité l'Allemagne et le Japon. Elle plonge aujourd'hui l'ancien empire soviétique dans le grand bain de la démocratie (l'Ukraine ces dernières semaines) et les dividendes économiques suivront. A présent, voilà le tour du cœur archaïque et douloureux du monde arabe. Qui s'en plaindra ?

**... [le] spectacle des attentats de la zone sunnite qui paraissent signer l'échec de la stratégie américaine, peut-être sa défaite militaire. L'appétit de liberté que viennent de démontrer les Irakiens balaye tous ces schémas.**

Et bien la presse française, unanime. Depuis mars 2003, elle identifie obstinément Irak et "occupation" américaine. « Occupation » en référence à l'occupation de la France par les nazis, ce qui est une infamie. Elle anticipe régulièrement des catastrophes qui n'adviennent pas (4). Ces derniers mois, elle se délectait sans trop de précautions du spectacle des attentats de la zone sunnite qui paraissent signer l'échec de la stratégie américaine, peut-être sa défaite militaire. L'appétit de liberté que viennent de démontrer les Irakiens balaye tous ces schémas. C'est une cause de grand dépit. Les élections deviennent alors des élections "sous occupation."

C'est le fruit de la passion antiaméricaine instillée dans les esprits et dans les rédactions par une camarilla qui tient aujourd'hui les leviers de l'État. Cette camarilla qui a tant de déférence pour les dictatures arabes et tant de liens avec leur personnel. Elle fait jouer la France à contre emploi, une fois de plus.

#### Notes :

(1) Voir « Facing realities in Iraq » Georges Friedman Stratfor 30 décembre 2004

(2) « Irak : les blocages de la "démocratie Nescafé" » Le Figaro 28 janvier 2005

(3) « Prisons et chambres de tortures construites dans des maisons, recelant des corps brûlés, mutilés et décomposés, montrent l'image effrayante d'un régime implacable imposé durant huit mois par les islamistes à Falloujah. » Le régime implacable des islamistes à Falloujah Dépêche AFP lundi 15 novembre 2004 - 11h09 heure

(4) Le journaliste Alain Hertoghe a perdu son emploi au journal La Croix, pour avoir écrit un livre « Guerre à outrances » qui démontrait à travers l'analyse des trois premières semaines de la guerre, que la presse nationale fournissait à ses lecteurs une version unique et fautive des événements. Comme si un mystérieux chef d'orchestre dictait leurs papiers identiques aux faiseurs d'opinion.

# POURQUOI IL FAUT REVENIR SUR L'AFFAIRE AL DURA

Jean-Pierre Bensimon le 10 février 2004

L'affaire Al Dura renvoie aux premiers jours de l'Intifada dite Al Aqsa, exactement au 30 septembre 2000. C'était le lendemain de la première échauffourée très violente qui marquait le vrai début de l'Intifada. Surpris, les policiers israéliens en nombre insuffisant avaient été débordés par la foule qui bombardait les Juifs en prière au pied du Mur Occidental. La guerre d'Arafat avait commencé.

**Les soldats israéliens étaient accusés sans preuve d'avoir tué un enfant qui cherchait désespérément la protection de son père. Aujourd'hui il n'y a strictement personne pour soutenir cette affirmation. Le caméraman palestinien a lui-même démenti sa déposition sous serment ...**

Le statut d'État criminel, se repaissant du meurtre gratuit de jeunes enfants. Le sondage Eurobaromètre d'octobre 2003 (59% des Européens pensent qu'Israël est la première menace pour la paix mondiale) ou le sondage BVA du 8 novembre 2004 (88% des Français pensent qu'Arafat n'est pas responsable de la violence) montrent, qu'en profondeur, l'opinion demeure en partie fixée à cet événement.

En tout état de cause, l'incident de Netzarim diffusé par France 2 a eu plusieurs effets majeurs, d'envergure planétaire :

- la diffamation massive d'Israël sur un sujet de charge affective maximale. L'importance de cette charge affective a eu pour effet second de dissuader l'opinion de comprendre les données de la guerre à venir, d'abolir l'approche rationnelle pour l'indignation et la haine, ces affects qui inhibent le plus sûrement la pensée critique ;
- la conversion rapide et compacte de vastes secteurs l'opinion mondiale à la « cause palestinienne, » en fait à la guerre désastreuse entamée par Arafat, en coordination avec ses indispensables relais terroristes (Hamas, Djihad islamique, Tanzim, futures Brigades Al Aqsa) ;
- la création d'un immense espace de soutien à cette guerre dans les bataillons « droit de l'homme » et passionnés des gauches européennes, ainsi que dans le monde arabe antisémite chauffé à blanc ;
- le bond en avant de la judéophobie planétaire dont un moment fort fut Durban, tendance désormais durable et structurante, remarquablement décrite par Pierre-André Taguieff

Le film élaboré par Charles Enderlin a aussi servi comme une immense opération d'incitation des Palestiniens à la violence. Ceux-ci avaient montré la veille, le 29 septembre 2000, par leur faible présence dans l'affrontement de l'Esplanade, qu'ils étaient fort peu désireux de s'immerger à nouveau dans la violence. Les deux thèmes inventés pour les pousser à la guerre contre les Juifs furent la mort (hypothétique) de Mohamed Al Dura et aussi la rumeur que les Juifs avaient décidé de détruire la mosquée d'Al Aqsa pour reconstruire leur Temple à sa place. C'est pour cela que la seconde Intifada est nommée « Al Aqsa ». L'ar-

gument de la visite de Sharon était conçu pour l'opinion occidentale et non pour l'opinion palestinienne.

Le brûlot de France 2 n'est pas resté un simple moment de télévision. Outre la diffamation d'Israël, et l'appui au lancement d'une nouvelle guerre au Proche Orient dont nul ne peut mesurer les effets à ce jour, il a provoqué d'innombrables actes de fanatisme tueur. Les deux soldats israéliens égarés à Ramallah quelques jours plus tard, sauvagement tués puis étripés par la foule hystérique, doivent sans doute leur destin au sketch de France 2 inlassablement diffusé, jour et nuit. On sait que les coupeurs de tête qui ont décapité Daniel Pearl en 2003 avaient mis un poster l'Al Dura en fond d'image, comme pour dire « Mohamed, tu es vengé »

Au cœur de cette opération planétaire se détache le profil pitoyable de Charles Enderlin, le correspondant de France 2 à Jérusalem. L'homme est Israélien et juif. Au plan professionnel, il a lamentablement failli en imputant catégoriquement aux Israéliens l'origine des tirs, alors qu'il n'était même pas présent. C'est à ce moment là que le faux s'est constitué. Les soldats israéliens étaient accusés sans preuve par Enderlin d'avoir tué un enfant qui cherchait désespérément la protection de son père. Aujourd'hui, il n'y a strictement personne pour soutenir cette affirmation. Le caméraman palestinien a lui-même démenti sa déposition sous serment, avouant deux ans après que lui, le témoin de la scène, ne peut pas dire d'où venaient les hypothétiques balles tueuses. On pourrait tout à fait s'en tenir là, ne pas chercher plus loin, ni se demander s'il y a eu une mort et des blessures réelles ou si l'évènement ne se résume pas simplement à une saynète tournée par des professionnels (ce qui est d'ailleurs archi probable).

Charles Enderlin s'est-il trompé, a-t-il été trompé par son caméraman ? Il a droit comme chacun à l'erreur, et à la naïveté mais quand une erreur prend cette dimension, son premier devoir aurait été de présenter des excuses. Que nenni, il s'est enfermé, prétendant publiquement, dans les colonnes de ses admirateurs de Télérama, qu'il possédait des rushes de l'agonie de l'enfant, d'une cruauté trop insupportable pour les montrer. Mensonge strident, démenti par le visionnage des dits rushes dans le bureau d'Arlette Chabot, par deux journalistes incontestables Denis Jeambar et Daniel Leconte.

Hélas la distance entre le sens de l'honneur et Charles Enderlin était encore plus grande qu'on ne l'imaginait, bien que sa couverture venimeuse du conflit ait donné des années durant quelques sérieuses indications. Démasqué par les constats prudents de Jeambar et Leconte, il a avancé un argument incroyable : « ... pour moi, l'image correspondait à la réalité de la situation non seulement à Gaza, mais aussi en Cisjordanie. L'armée israélienne ripostait au soulèvement palestinien par l'utilisation massive de tirs à balles réelles ... durant le premier mois de l'Intifada, Tsahal avait tiré un million de cartouches de calibre divers, 700 000 en Cisjordanie et 300 000 à Gaza. Des enfants palestiniens se sont retrouvés en première ligne » (1)

Qu'un journaliste puisse invoquer un contexte pour justifier la diffusion d'une information fautive sur un fait précis, cela a provoqué l'indignation de son confrère Jeambar : « ... la phrase qu'il écrit dans Le Figaro est quand même contraire à ce qu'est ce métier. On n'est pas là pour essayer d'imaginer des images qui vont donner le reflet d'une situation ... » (2) Mais ce n'est pas tout ! Charles En-



derlin continue dans cet article, quatre ans après, d'accuser Tsahal de meurtre d'enfants, exactement comme il l'avait fait le 30 septembre 2000. Or d'innombrables documents ont démontré que la procédure opérationnelle utilisée par les Palestiniens dans la première phase de l'Intifada, avant les attentats suicide, c'était de mettre en avant des enfants jeteurs de pierre et de tirer de derrière sur les soldats israéliens pour provoquer une riposte, et espérer des morts d'enfants exploitables dans les médias. Cela, Charles Enderlin le sait parfaitement. Par contre il n'a dit

**Il faut aller voir du côté du pouvoir d'État qui a donné l'ordre de diffuser gratuitement le faux, du côté des conseils de l'ombre du Quai d'Orsay et de l'Élysée qui pilotent depuis des années la politique arabe extrémiste et suicidaire du sommet de la France.**

mot des quatre filles de la famille Hatwell, tuées à bout portant ainsi que leur mère enceinte par d'héroïques combattants palestiniens, le 30 avril 2004, sur la route de Kissoufim à Gaza, tuées de sang froid pour de bon, elles. C'est dire de quel bois est fait cet l'homme.

Mais il faut aller bien plus loin que le spectacle de l'homme Charles Enderlin. Ce dernier n'est qu'un petit maillon, substituable, dans la chaîne de la production et de la diffusion du faux « stratégique » (3) Le faux a été **produit** par un collaborateur fonctionnel des médias palestiniens, le caméraman Talal Abou Rahma, et par Charles Enderlin. Mais ces derniers ne sont en rien impliqués dans sa **diffusion** mondiale, qui est au centre de notre sujet puisque c'est elle qui a fait d'un petit film génialement conçu, une bombe atomique politique contre Israël. (4) Dans son interview à Proche Orient Info, Charles Enderlin déclare de façon parfaitement justifiée : « ... je suis journaliste, pas directeur. Ce n'est pas moi qui décide de ce qui passe à l'antenne, des films, des documentaires qui sont diffusés. Je ne valide pas mes propres sujets dans le journal. Pour cela, il y a une hiérarchie professionnelle... Tout est visionné par les responsables de l'édition, comme il se doit. » (5) C'est France 2, à l'époque Olivier Mazerolles dirigeait la rédaction, qui a diffusé instantanément et gratuitement (6) le brûlot au monde entier, prenant une posture d'auxiliaire des services palestiniens de propagande, et assurant un impact politique mondial et massif au faux de Netzarim. C'est lui qui est en principe le responsable de toute l'affaire, celui qu'il faudrait accuser, puisqu'il ne s'est pas honoré en démissionnant sur le champ, une fois avérée la fausse imputation des tirs.

Olivier Mazerolles a quitté son poste, le 11 février 2004, il y a exactement un an, quelques jours après avoir passé à l'antenne la nouvelle du retrait d'Alain Juppé de la vie politique après sa condamnation. Nouvelle fausse, mais de portée vénielle au regard de l'affaire Al Dura. C'est dire si en France, les journalistes exercent leur métier sous l'étrange surveillance des autorités politiques. Alain Hertoghe a écrit l'an passé un ouvrage qui en dit long sur le pilotage politique de l'information stratégique en France, ce qui lui a coûté son emploi.

Comme Charles Enderlin, Olivier Mazerolles n'est qu'un personnage de second ordre, un lampiste de plus, qui ne mérite rien d'autre que ce dépit qui nous envahit devant l'étalage de la couardise, du moi rampant, et de la soumission inconditionnelle et obséquieuse au pouvoir en place. Ce n'est pas Mazerolles qui a pris la décision fondamentale de diffuser massivement et gratuitement le faux de Netzarim. Nous n'avons aucune preuve matérielle de cette affirmation, mais pour qui observe le fonctionnement des institutions françaises, même superficiellement, cela va de

soi. Si on veut savoir qui a donné l'ordre de diffuser gratuitement le faux, il faut chercher du côté du pouvoir d'État, des conseils de l'ombre du Quai d'Orsay et de l'Élysée, de ceux qui pilotent depuis des années la politique arabe extrémiste et suicidaire du sommet de l'État.

C'est pour cela que la controverse que continuent d'alimenter Jeambar et Leconte (saynète mise en scène par les Palestiniens, ou mort sous des balles d'origine plutôt palestinienne) n'a qu'une importance très secondaire en définitive. (7) Peu importe, du point de vue des forces telluriques et des intérêts majeurs qui sont en présence, si le petit Al Dura est mort ou s'il n'a jamais existé. Nous sommes pour notre part convaincu qu'il n'a jamais existé, mais qui peut produire le « *smoking gun* ? ».

Ce qu'il faut retenir de tout à fait essentiel dans cette affaire, c'est :

- 1) le rôle d'appui actif du pouvoir d'État français dans le lancement de la guerre d'Arafat. D'ailleurs, quelques jours après Netzarim, lors d'une réunion avec Arafat et Madeleine Albright à Paris, Jacques Chirac conseillera à Arafat de ne pas signer le cessez-le-feu proposé par la secrétaire d'État américaine de l'époque ;
- 2) l'emprise du sommet de l'État sur les messages véhiculés par les grands médias en France pour les questions classées comme relevant de l'intérêt national, qui sont en fait les marottes de l'Élysée. Goebbels, Staline et Brejnev doivent se retourner tous les jours dans leur tombe, devant une si élégante maîtrise de l'art d'informer les gens comme il faut.
- 3) la vulnérabilité de l'opinion mondiale, surtout européenne mais aussi américaine, aux manœuvres de manipulation remarquablement coordonnées et exécutées par les efforts convergents d'un groupe fondamentalement terroriste comme l'Autorité palestinienne d'Arafat et une grande puissance occidentale capable de pénétrer le cœur des réseaux mondiaux de l'information.

## Notes

- (1) Le Figaro « *Non à la censure à la source* » 27 janvier 2005
- (2) Interview à RCJ le 1<sup>er</sup> février 2005.
- (3) Au sens où il a pu influencer sur la situation d'ensemble de la guerre en défaveur d'une des parties.
- (4) C'est le Général De Gaulle qui avait le premier comparé la puissance politique de la télévision à une bombe atomique.
- (5) Proche Orient Info « *Un entretien exclusif avec Charles Enderlin...* » 1<sup>er</sup> octobre 2002
- (6) Pourtant France 2 a un statut public et fonctionne avec une redevance collectée comme un impôt. Les responsables ne sont pas autorisés à faire des cadeaux avec des ressources publiques. Ils sont comptables de ces ressources sur leurs deniers personnels.
- (7) Il faut saluer le travail remarquable, courageux, méthodique et obstiné de l'agence israélienne indépendante Mena (Métula News Agency). Elle a procédé à toutes les investigations possibles du matériel disponible sur l'événement du 30 septembre, pour sauver l'honneur de son pays et de ses soldats. Elle a osé s'affronter sur la durée aux forteresses de la désinformation occidentale et elle a triomphé puisque nul ne soutient plus que des soldats israéliens ont tué Al Dura

# L'AFFAIRE AL-DURA OU LA BLANCHE PROBITÉ DE FRANCE 2

## Information biaisée, mensonges, mises en scène, faux délibérés, aveux, ...

1 - Talal Abou Rahma, la caméraman qui a filmé la scène de la mort de Mohamed Al Dura, **travaille à la fois pour la télévision palestinienne et pour France 2**. Quand on connaît les canons de la liberté de presse sous le règne d'Arafat, il va de soi que ce caméraman est sous très haute influence, ce qui aurait du entacher d'une suspicion certaine son reportage pour le compte de son second employeur.

2 - Talal Abou Rahma témoigne sous serment devant un juriste du Centre palestinien pour les droits de l'homme (PCHR), à Gaza qu'il a bien tourné vingt-sept minutes d'images sur les 45 minutes qu'aurait duré la fusillade. Il affirme alors que les deux victimes ont été atteintes par des balles tirées « de l'avant-poste israélien, [...] intentionnellement et de sang-froid ». Mais, **deux ans après son témoignage sous serment il se rétracte** par un courrier adressé à France 2 Jérusalem: « Je n'ai jamais dit à l'Organisation palestinienne des droits de l'homme que les Israéliens avaient tué intentionnellement ou en connaissance de cause Mohamed al-Dura et blessé son père. »

3 - Bien que les rushes soient abondants, **il n'y a pas une image de l'agonie de l'enfant**. Enderlin prétend d'abord qu'il possède des images, mais qu'elles sont trop cruelles pour être montrées. (Télérama, 25 octobre 2000). Jeambar et Leconte qui visionnent les rushes dans le bureau d'Arlette Chabot en 2004 ne trouvent pas trace de ces scènes terribles. Enderlin les a inventées.

4 - **Personne d'autre que le caméraman palestinien Talal Abou Rahma n'a filmé la scène** très longue (45 minutes de tirs selon ce dernier), alors que les équipes de TV étaient très nombreuses ce jour là, à ce carrefour là, sans doute convoquées par les hommes d'Arafat ? En 2002, Enderlin fait fugacement allusion à un film tourné par Reuters, mais nul n'a jamais pu en savoir plus, ni voir les images. Le second film est un produit de son imagination fertile, ou alors, qu'il le produise.

5 - Pour les médecins palestiniens le **cadavre du petit Mohamed est arrivé à l'hôpital Shifa avant 13 heures**, alors que les échanges de tirs qui auraient coûté la vie à Mohamed ont eu lieu au plus tôt à 15 heures. Ce n'est donc pas le cadavre de l'enfant Mohamed qui a été montré à la presse mais celui d'un autre enfant.

6 - Bien qu'il n'ait pas été pas présent au carrefour de Netzarim, **Enderlin affirme dans son commentaire que les tirs viennent de la position israélienne**. Cette information, il ne peut la tenir que du caméraman palestinien, dont on sait qu'il est aussi employé de la télévision palestinienne, donc sous la férule des hommes d'Arafat. Enderlin qui n'en a cure, la reprend à son compte. Il confectionne ainsi un véritable brûlot qui pourra être jeté à la tête de l'État d'Israël et déclencher la curée contre l'État juif dans le monde.

7 - Les Palestiniens n'ont jamais accepté que le petit martyr soit autopsié pour des raisons censément religieuses. **Une autopsie aurait permis d'identifier le calibre des balles** (5,5 israéliennes ou 7,62 palestiniennes) et d'imputer sans discussion possible la responsabilité de la mort de l'enfant, s'il est bien mort.

8 - Par un fait miraculeux, **le père de l'enfant, qui a re-**

**çu au moins huit balles, porte un T shirt immaculé, sans la moindre trace de sang**, alors qu'il aurait reçu des balles à haute vélocité, provoquant des blessures particulièrement graves. Pas de sang non plus sur les habits de l'enfant mort.

9 - Dans les rushes, il apparaîtrait que **le petit Mohamed mort, change plusieurs fois de position**. Il plierait les genoux, soulèverait un coude, passerait sa main devant les yeux..

10 - Selon le général Samia, le commandant de Tsahal pour la région Sud à l'époque, les analyses postérieures des positions respectives, israéliennes et palestiniennes, démontrent qu'il **n'était pas possible d'atteindre le père et l'enfant depuis le poste occupé par les soldats israéliens**. Par contre ils étaient à portée des armes palestiniennes.

11 - Les rushes visionnés par Jeambar et Leconte ne contiennent qu'une série de saynètes ou de jeunes palestiniens miment des blessures puis se relèvent. **Ces saynètes font l'objet d'une certaine mise en scène** puisque des ambulances surgissent, emportent les faux blessés, etc. Des pieds de caméra professionnels sont fugacement dans le champ de Talal Abou Rahma, censé filmer des échanges de tirs réels. Une analyse image par image du film projeté dans le monde entier permettrait de distinguer des signes utilisés au cinéma pour indiquer une seconde prise.

12 - Pour tenter de se dédouaner, France 2 fait filmer par Talal Abou Rahma, les cicatrices de Jamal Al Dura, le père de Mohamed. **L'homme a bien le corps couvert de cicatrices, mais le film ne dit pas de quand elles datent**. Jamal aurait été soigné dans un hôpital israélien des années auparavant après une rixe avec d'autre palestiniens pour d'obscures affaires de trafic de stupéfiants. Quand on demande à France 2 de les faire expertiser par un médecin légiste, la chaîne dirigée par Arlette Chabot refuse.

13 - Le film projeté par la télévision palestinienne ajoute aux images de France 2 un certain nombre de plan dont celui d'**un soldat israélien épaulant et tirant en direction de Mohamed Al Dura**.

14 - Les **services palestiniens sont coutumiers des faux plus ou moins convaincants** destinés à l'intoxication des média. On a eu vent de l'accusation d'inoculation du Sida à des adolescents palestiniens, des chewing-gums excitant l'appétit sexuel des musulmans pour les inciter à transgresser leur religion, des soldates israéliennes qui se déshabilleraient pour perdre les combattants palestiniens. On se souvient des affirmations que les Israéliens creusaient un tunnel sous l'Esplanade des Mosquées en 1996, alors qu'ils ne faisaient que dégager sur quelques mètres une issue pour un vieux souterrain hasmonéen, à l'extérieur de l'Esplanade. On connaît l'affaire du mort, tombé de sa civière et qui y remonte avant de prendre la fuite à toutes jambes. On se souvient aussi des bilans des affrontements de Jénine d'avril 2002 : 3000 morts, puis 500 morts, alors qu'il n'y en eut que 56, quasiment tous des combattants.

15 - Jeambar et Leconte racontent dans leur interview à  
(Suite page 11)

(Suite de la page 10)

RCJ le 1 février 2004 que les représentants de France 2 ont été obligés de reconnaître, « comme nous, que c'était de la mise en scène. C'est quand même extravagant. Et quand on leur a dit : "Mais vous voyez bien que c'est de la mise en scène", l'un d'entre eux nous a dit en souriant : "**Mais oui. Mais tu sais bien que c'est toujours comme ça**". Alors là, j'ai dit : "Toi tu sais, peut-être, mais le téléspectateur, il ne sait pas". »

16 – France 2 a diffusé le brûlot d'Enderlin gratuitement à tous les réseaux de télévision du monde. Cette générosité s'explique mal dans la mesure où **les dirigeants de la chaîne publique, n'ont pas la liberté de faire des ca-**

**deaux sur les ressources publiques.** Tout montre que France 2 a voulu donner un écho maximum à la thèse politique de l'État israélien criminel que venait étayer le reportage d'Enderlin.

17 – France 2 persiste dans l'opacité. **Elle refuse de dévoiler les rushes en sa possession.** Elle a refusé le débat en interdisant d'antenne le film d'Esther Shapira qui présentait une thèse différente sur l'évènement de Netsarim. Elle refuse que Talal Abou Rahma soit interrogé, que les blessures de Jamal Al Dura soient expertisées. Elle menace aujourd'hui quiconque met en cause sa blanche probité, de poursuites judiciaires...

J-P B

## RISQUES ET OPPORTUNITÉS DU SOMMET DE CHARM EL-CHEIK

(Suite de la page 5)

niennes, et à adapter la lutte contre Israël aux impératifs politiques ; il s'est attaché à réorganiser la société palestinienne par des élections démocratiques, par l'intégration de tous les mouvements dans les structures politiques, et par l'application de la loi et de l'ordre. En faisant le choix du dialogue avec les organisations terroristes plutôt que celui de la confrontation, en entamant un processus rapide de la démocratisation ouvert à tous, Abou Mazen a recueilli un vaste soutien et s'est ouvert un espace de manoeuvre pour la première étape du processus politique en compagnie d'Israël et des États-unis.

### La stratégie d'Abou Mazen : focaliser l'attention sur l'occupation israélienne en lieu et place du terrorisme palestinien

Abou Mazen veut être considéré comme celui qui a rempli les conditions de la première étape de la feuille de route sur la question des réformes politiques et de la sécurité, tout en donnant une réponse appropriée au terrorisme palestinien, même si cela s'avère plus compliqué et plus long que prévu. Au delà de l'objectif tactique qui consiste à mettre la balle dans le camp israélien et à déplacer le centre de gravité du conflit israélo-palestinien du terrorisme palestinien à "l'occupation israélienne," Abou Mazen veut amener l'administration américaine et l'Union Européenne à faire pression sur Israël pour mettre en application le principe du retrait du reste de la Cisjordanie. Il cherche aussi à accélérer le processus de reconnaissance d'un État palestinien avec des frontières provisoires, parallèlement au processus de désengagement, tout en lançant des négociations sur le règlement définitif. L'Autorité Palestinienne a intérêt à reporter l'échéance de la feuille de route sur la neutralisation des infrastructures terroristes à une phase postérieure à la création de l'État palestinien.

### La situation politique actuelle place Israël face à des risques et à des opportunités :

#### Les opportunités :

- La réorganisation du système palestinien avec un gouvernement stable.
- La reprise des négociations politiques avec l'Autorité Palestinienne pour une résolution du conflit.
- Un arrêt de fait de l'intifada armée, sous les formes qu'elle a prises depuis septembre 2000.
- La généralisation de l'approche politique pragmatique d'Abou Mazen à tous les niveaux de pouvoir au sein de l'Autorité Palestinienne.
- La transformation du désengagement unilatéral en un processus coordonné avec la partie palestinienne (plutôt qu'un retrait sous le feu).
- Le retour à la normale dans les relations israélo-

palestiniennes, tout en créant les conditions nécessaires pour empêcher le retour de la violence.

#### Risques :

- L'Autorité Palestinienne ne rejette pas complètement le principe de la lutte armée ("dans des circonstances appropriées") et cherche à légitimer la "résistance à l'occupation" dans l'opinion publique internationale.
- Abou Mazen fait le choix du dialogue et de la compréhension réciproque avec les organisations terroristes et ne s'emploie pas à démanteler les infrastructures terroristes, qui demeurent comme une épée de Damoclès suspendue au-dessus de la tête de l'Autorité Palestinienne et d'Israël.
- La *houdna* conditionnelle peut s'avérer être un piège politique pour Israël en réduisant sa liberté d'action contre le terrorisme.
- La communauté internationale peut exiger qu'Israël fasse preuve de souplesse politique et d'une grande retenue, même si le terrorisme reprend, sous le prétexte qu'Abou Mazen est la "seule option pragmatique" du côté palestinien.
- Après l'étape de la retenue, qui vise à stabiliser l'institution palestinienne sur le plan intérieur et aux yeux de la communauté internationale, l'Autorité Palestinienne peut lancer une offensive politique intensive. Elle peut raviver la lutte populaire "légitime" contre "l'occupation israélienne," qui représente un puissant potentiel de conflit à un moment où Israël se trouverait en situation d'infériorité, politiquement ou au yeux de l'opinion publique.
- L'intégration du Hamas et d'autres organisations au sein du gouvernement palestinien peut accroître leur puissance politique et leur donner une légitimité politique, sans exiger qu'ils renoncent à leur orientation idéologique terroriste. L'acceptation par Israël du processus de négociation en cours a pu être interprétée comme un consentement à cette intégration.

#### Note

1. En 1994, le grand mufti saoudien, Cheikh Abdul Aziz bin Baz, a édicté qu'une *houdna* est nécessairement temporaire : « La paix entre le chef des musulmans de Palestine et les Juifs ne signifie pas que les Juifs disposent de la propriété sur les terres qu'ils occupent aujourd'hui. Cela signifie seulement qu'il pourront jouir de cette propriété jusqu'à ce que cette trêve prenne fin, ou jusqu'à ce que les musulmans deviennent assez forts pour les obliger à quitter les terres d'Islam. » *Fatwa sur les Traités de paix*

[La partie "Que devrait faire Israël ?" et les notes sauf une ont été supprimées ndT JP B ]

# LE MARTYR MYTHIQUE

par Stéphane Juffa © Copyright (c) 2004, Dow Jones & Company, Inc.

Autorisation de diffuser de la Ména réf. LMM91210155J

Toute diffusion de cet article sans être au bénéfice d'une autorisation expresse de la Metula News Agency est contraire à la loi et passible de poursuites pénales"

La première chose qui apparaît lorsqu'on tape le nom de Mohamed A-Dura pour faire une recherche sur le net est un poème de Cheikh Mohamed, des Émirats Arabes Unis. Il est

**Au prétexte qu'ils ne voulaient pas faire de l'argent sur la mort d'un enfant innocent, France 2 distribua gratuitement aux médias du monde entier le film de ces événements tragiques.**

par être atteint par les balles ennemies, et choqué le monde entier. Pour des millions d'arabes et de musulmans, ce garçon est devenu le symbole des souffrances de la Palestine sous l'occupation israélienne.

Dans les émissions de la chaîne de télévision de l'Autorité palestinienne, dans les manuels scolaires palestiniens, on utilise son exemple pour encourager d'autres enfants à suivre son esprit de sacrifice. Même en Occident, ces images, qui ont permis à certains de recevoir un grand nombre de prix journalistiques, sont devenues le symbole le plus évident de l'agression israélienne. Lorsque le premier ministre israélien Ehud Barak se rendit en visite à Paris, cette même année, le président français Jacques Chirac lui en fit la remarque cinglante. 'Tuer les enfants ne fait pas office de politique'

Et pourtant, tout ceci est faux. Pour les lecteurs qui ont reconnu la fameuse image dont nous venons de parler, je comprends qu'il soit difficile de croire qu'il ne s'agit que d'une mise en scène. Mais je vais expliquer en détail plus loin comment il a été possible de prouver que les soldats israéliens n'ont pas pu tuer cet enfant. Certains vont sans doute se demander, à quoi bon désormais ? Trop d'innocents des deux côtés n'ont-ils pas depuis perdu la vie, et ne serait-il pas temps de regarder vers l'avenir ?

Eh bien, c'est justement pour cela qu'il est important d'en parler. Mohamed A-Dura est devenu bien plus que l'enfant emblématique de l'Intifada. D'après le rapport Mitchell, qui date de mai 2001, et qui a été rédigé par une équipe américano européenne, cette histoire est l'un des événements qui ont déclenché l'Intifada. Pour arriver à la paix nous avons besoin de la réconciliation, et pour arriver à la réconciliation, nous avons besoin de la vérité. Or, la chaîne de télévision d'État France 2, qui a produit et distribué les images de cette scène tragique, refuse de faire connaître les faits.

L'histoire commence le 30 septembre 2000, deux mois après que Yasser Arafat eut rompu les discussions de paix de Camp David. L'endroit est le carrefour de Netzarim à Gaza, où les soldats israéliens étaient postés pour protéger les implantations proches. Des manifestants palestiniens dans la foule jetaient des pierres et des cocktails Molotov sur les Israéliens, et les soldats leur tiraient dessus. C'est au cours de cette lutte que l'enfant serait mort.

Au prétexte qu'ils ne voulaient pas faire de l'argent sur la mort d'un enfant innocent, France 2 distribua gratuitement aux médias du monde entier le film de ces événements tragiques. L'armée israélienne fit connaître, en hâte, que

l'enfant avait pu être tué accidentellement lors de l'échange des tirs. Ce n'est que plus tard, peut-être trop tard, que l'armée autorisa une enquête en bonne et due forme. Elle en confia la mission au physicien civil Nahum Shahaf, qui prouva scientifiquement qu'au vu de l'angle de la position israélienne par rapport à Mohamed A-Dura, il était impossible que les soldats aient pu tuer l'enfant. M. Shahaf découvrit ensuite une histoire incroyable. Il démontra que, puisque les tirs provenaient, soit depuis le dos du caméraman, soit juste à ses côtés, l'épisode tout entier ne pouvait qu'être une mise en scène. D'ailleurs, le film montrait que l'enfant n'était pas tué. En visionnant la scène au ralenti, il put même voir les doigts du caméraman qui faisaient le signe bien connu des professionnels – deuxième prise – pour indiquer qu'il s'agissait d'une reprise.

Il y a trois ans, j'ai interviewé M. Shahaf, et après avoir analysé toutes ses preuves, je me suis aperçu qu'il s'agissait sans doute de l'une des plus grandes manipulations médiatiques de l'histoire. C'est pourquoi nous avons commencé notre propre enquête, et nous avons écrit plus de 150 articles sur le sujet. Notre conclusion est que le reportage de France 2 est incontestablement bidonné.

Il ne nous est pas possible ici de citer toutes les autres preuves qui nous ont permis de confirmer les découvertes de M. Shahaf. Pour n'en donner qu'une : Nous avons le témoignage des Dr Joumaa Saka et Muhamad El-Tawil, deux médecins palestiniens de l'hôpital Shifa de Gaza, qui

**... il est important de savoir que les images en elles-mêmes ne fournissent aucune preuve des accusations portées contre Israël. On n'y voit aucun soldat israélien, aucune arme (israélienne ou autre), aucun coup, aucune blessure, et pas une seule goutte de sang.**

avaient annoncé qu'on leur avait apporté le corps sans vie du petit Mohamed avant 13 heures. Le problème, c'est que Charles Enderlin, le correspondant de France 2 à Jérusalem, avait annoncé dans son reportage que nous contestons que les tirs avaient commencé à 15 heures. Comment est-il possible de tuer quelqu'un

avec des balles qui ne seraient tirées que plusieurs heures après la constatation de sa mort ? Il s'agit ici d'une des questions auxquelles nous aimerions que la chaîne d'État française veuille bien répondre.

Dans la controverse que nous avons avec France 2, nous nous sommes basés sur les déclarations des deux journalistes qui ont signé le reportage. Afin de les comprendre parfaitement, il est important de savoir que les images en elles-mêmes ne fournissent aucune preuve des accusations portées contre Israël. On n'y voit aucun soldat israélien, aucune arme (israélienne ou autre), aucun coup, aucune blessure, et pas une seule goutte de sang. Ceci, malgré les affirmations des sources palestiniennes selon lesquelles Mohamed avait été tué par des balles à grande vitesse, et que le père – Jamal A-Dura – avait été atteint par neuf de ces projectiles.

Ce qui a transformé ces images en une accusation moderne de meurtre rituel perpétré par Israël, c'est la voix off de M. Enderlin. Bien qu'il n'ait pas été lui-même présent à Gaza au moment où le soi-disant meurtre avait eu lieu, il déclare avec assurance que 'les tirs proviennent de la position israélienne. Encore une rafale, et l'enfant est mort'.

C'est sans doute pour compenser le manque de preuves réelles dans leur film que les deux auteurs de ce reportage,

(Suite page 13)

(Suite de la page 12)

le caméraman palestinien Talal Abou Rahma (qui travaille pour France 2 et pour CNN) et M. Enderlin, un journaliste franco-israélien, ont fourni des déclarations supplémentaires. Par exemple la déclaration écrite de Talal Abou Rahma – sous serment – rédigée dans les bureaux du Centre Palestinien des Droits de l'homme et en présence de l'avocat Raji Surani (On pourra consulter sa déclaration sur le site web du Centre: [www.pchrgaza.org/special/tv2.htm](http://www.pchrgaza.org/special/tv2.htm)). M. Abou Rahma décrit avec force détails le soi-disant meurtre de l'enfant sous les balles des soldats israéliens. Les mots qui nous ont particulièrement frappés sont les suivants : 'J'ai passé environ 27 minutes à photographier l'incident, qui a duré 45 minutes.'

**Les 27 minutes de film que les trois journalistes ont finalement eu l'autorisation de regarder ne contenait pas une seule scène marquante, sauf celle qui montrait l'enfant mort dans des positions différentes que celle qui avait été primitivement présentée. L'enfant aurait donc pu bouger après sa mort ?**

pects les plus bizarres de cette histoire, c'est que parmi les centaines de personnes présentes ce jour-là, y compris les dizaines d'autres cameramen, seul Talal Abou Rahma prétend avoir vu le soi-disant meurtre de l'enfant, et avoir réussi à le filmer.

Ensuite, M. Abou Rahma fait monter d'un cran ses accusations, en disant que l'incident avait duré trois quarts d'heure. Avant sa déclaration, on aurait pu dire que l'enfant avait été malencontreusement pris dans un échange de coups de feu. Mais le fait que 15 militaires israéliens aient décidé de s'acharner sur un jeune enfant sans défense pendant 45 longues minutes – c'était un crime de guerre flagrant.

Charles Enderlin en a rajouté également quand il a déclaré que les 27 minutes de rushes contiennent des images trop insupportables de l'agonie de cet enfant pour être présentées au monde. 'Je n'ai pas présenté les derniers moments de cet enfant. C'était insupportable. L'histoire avait été dite, l'information était passée. Cela n'aurait rien apporté de plus', a-t-il déclaré à l'hebdomadaire français Télérama en octobre 2000.

Pendant des années, nous avons demandé à France 2 de nous laisser voir les images qui n'avaient pas été présentées. Nous sommes des journalistes expérimentés, nous vivons dans une zone sensible, nous sommes sûrs d'être capables de supporter des images 'insupportables'. Nous avons envoyé d'innombrables lettres recommandées, nous avons donné d'innombrables coups de téléphone, et nous avons à plusieurs reprises offert de comparer nos conclusions avec le reportage de France 2. En vain. France 2 a toujours refusé de nous laisser voir son film.

L'obstructionnisme de la chaîne française et notre propre enquête nous ont permis d'en arriver à la conclusion que ces images non présentées n'existent pas. Nous en étions tellement convaincus que nous avons publié de nombreux articles sur le sujet. Il a pourtant fallu attendre le 22 octobre de cette année pour que France 2 finisse par céder. Suite à une pression politique conséquente, la chaîne d'État fut obligée d'inviter Luc Rosenzweig, un ancien rédacteur en chef du Monde, et l'un des nos collaborateurs, à

visionner les rushes dramatiques. Ce vendredi-là, MM. Rosenzweig, Denis Jeambar, rédacteur en chef de l'Express, et Daniel Leconte, un ancien reporter de France 2, ont obtenu dans son bureau une entrevue avec Mme Arlette Chabot, la responsable des actualités de France 2. Notre ami a donc pu prononcer la phrase que nous avons si souvent répétée : 'Je suis venu voir les 27 minutes de l'incident mentionnées sous serment dans la déclaration de M. Abou Rahma'.

Un conseil de France 2 a alors déclaré à M. Rosenzweig et à ses collègues qu'ils 'allaient être déçus'. 'Vous ne saviez donc pas', a ajouté Didier Epelbaum, conseiller du président de France Télévision (l'organisme qui chapeaute toutes les activités de la télévision d'État) 'que Talal est revenu sur son témoignage ?'

Eh bien non, ils ne le savaient pas. Comment l'auraient-ils pu, puisque ni la chaîne française, ni le caméraman palestinien ne l'avaient jamais rendu public ? Il est incroyable que France 2 puisse admettre si tranquillement que leur témoin clé – en fait le seul témoin de ce soi-disant meurtre – s'était rétracté. Sans ce témoignage, il n'y a plus d'histoire, et pourtant la chaîne s'abstient toujours de le dire publiquement.

Les 27 minutes de film que les trois journalistes ont finalement eu l'autorisation de regarder ne contenait pas une seule scène marquante, sauf celle qui montrait l'enfant mort dans des positions différentes que celle qui avait été primitivement présentée. L'enfant aurait donc pu bouger après sa mort ? Où étaient les images insupportables de la mort de l'enfant, dont avait parlé M. Enderlin ? Un mirage, une pure invention à la Shéhérazade, la conteuse des Mille et une nuits...

C'est la raison pour laquelle je persiste à poser trois questions à France 2

- Comment se fait-il qu'après avoir été surpris à donner de faux témoignages, MM Abou Rahma et Enderlin, non seulement puissent continuer à travailler pour la chaîne publique, mais qu'ils couvrent toujours, souvent ensemble, le conflit israélo-arabe ?
- Comment se fait-il que France 2 n'ait pas encore informé le public de ces nouveaux développements graves, qui se sont fait jour dans l'affaire de Mohamed A-Dura ? Il s'agit pourtant de pratiques normales au sein de toute organisation d'information responsable. En refusant de le faire, France 2 viole même son propre code éthique.
- Et, plus important encore, comment se fait-il que France 2 maintienne sa version alors qu'elle sait que l'événement a été filmé par quelqu'un qui a fait un faux témoignage, et qui, en revenant sur son témoignage, a, dans les faits, éliminé tout ce sur quoi reposait son reportage ? Pendant quatre ans, France 2 a retenu 'ses 27 minutes de film', sous le prétexte qu'il contenait des preuves cruciales, tout en sachant pertinemment que ses deux journalistes avaient purement et simplement menti. France 2 doit être considérée comme responsable de cette manipulation, d'abord pour avoir procédé à cette fabrication, et ensuite en faisant obstruction au dévoilement de la vérité.

**M. Juffa est rédacteur en chef de la Metula News Agency, basée en Israël**

*Traduit de l'anglais par Patrick Choffrut, Maître de conférence, de l'édition du vendredi 26 novembre de The Wall Street Journal Europe*

*Toute reproduction entière ou partielle de cet article est strictement soumise à la détention d'un contrat ad hoc valide selon les conditions générales de la Metula News Agency.*

# QUAND ON EN ARRIVE LÀ, CE N'EST PLUS DE L'INFORMATION

Équipe éditoriale du Jerusalem Post le 18 janvier 2005

## **Les journalistes palestiniens employés par les médias étrangers travaillent clandestinement pour l'Autorité Palestinienne**

Majida al-Batsh est une journaliste palestinienne. Elle a causé la surprise de la plupart de ses collègues à la fin de l'an dernier quand elle a annoncé qu'elle allait se présenter aux élections pour la présidence de l'Autorité Palestinienne.

**"Je ne travaillerai jamais sur un sujet susceptible de porter tort à mon peuple ou à mes dirigeants," revendique un "fixeur" (à la fois médiateur, guide et traducteur) palestinien qui travaille de façon régulière avec de nombreux journalistes étrangers. "C'est mon devoir, pour protéger mon peuple contre la propagande israélienne."**

comme la représentante des Palestiniens que comme une journaliste objective au service d'une agence d'information internationale.

Ses collègues prétendent que peu avant de se lancer dans la campagne, Batsh avait démissionné de l'Agence en disant qu'elle désirait consacrer tout son temps à la préparation des élections. Ils ajoutent que cela ne l'a cependant pas empêchée de requérir l'aide de l'Agence pour sa nouvelle occupation.

"Un jour elle a demandé à utiliser le télécopieur pour envoyer des documents," raconte un de ses collègues. "L'Agence n'a pas refusé."

L'histoire de la candidature de Batsh, qui s'essouffla et fut retirée quelques semaines avant le vote, soulève de sérieux problèmes sur l'identité politique et les liens de nombreux journalistes palestiniens employés par des agences d'information internationales et les chaînes de TV pour couvrir la question palestinienne. Elle met également le doigt sur la question de la crédibilité globale de nombreux reportages étrangers sur le conflit israélo-palestinien.

En plus de son travail à l'AFP, Batsh était journaliste pour le compte d'Al-Ayyam, l'organe officiel de l'Autorité Palestinienne. Cela signifie qu'elle faisait partie du personnel de l'Autorité Palestinienne, puisque le journal publié à Ramallah avait été créé et financé par Akram Haniyeh, rédacteur en chef pour le compte de l'AP, inscrit sur la liste des conseillers de Yasser Arafat.

Batsh n'était pas la seule journaliste de l'AFP qui travaillait en même temps pour l'Autorité Palestinienne. Un des correspondants de l'Agence dans la bande de Gaza, Adel Zanon, était en même temps le journaliste responsable du secteur pour le compte de la Voix de la Palestine, la station radio de l'AP.

Le chef de bureau de l'AFP à Jérusalem, Patrick Anidjar, refuse répondre aux questions sur ce sujet en disant, "je ne comprends pas comment vous avez eu le nom de nos

correspondants." Pressé d'apporter une réponse circonstanciée, il a dit : "Je ne veux pas que le nom de nos correspondants soit imprimé. Je ne veux pas répondre à cette question. De quoi s'agit-il, d'une enquête policière ?"

Selon lui, les correspondants israéliens et palestiniens employés par AFP sont dans un rapport d'environ 50-50.

"Nous avons 20 journalistes palestiniens et 20 journalistes israéliens, y compris les photographes. La plupart de ceux qui travaillent en Cisjordanie et dans la bande de Gaza sont des Palestiniens, et la plupart de ceux qui travaillent en Israël sont des Israéliens, c'est logique, non?"

Ce qui est peut-être moins logique, c'est que la couverture des affaires palestiniennes est confiée uniquement à des journalistes palestiniens, dont certains sont ouvertement liés à l'AP ou à d'autres groupes politiques.

"Je ne travaillerai jamais sur un sujet susceptible de porter tort à mon peuple ou à mes dirigeants," revendique un "fixeur" (à la fois médiateur, guide et traducteur) palestinien qui travaille de façon régulière avec de nombreux journalistes étrangers. "C'est mon devoir, pour protéger mon peuple contre la propagande israélienne." L'AFP n'est pas la seule Agence, parmi les média internationaux, qui emploie des "journalistes" qui se considèrent comme les "fantassins" de la cause palestinienne. D'autres médias étrangers acceptent couramment que leurs articles soient filtrés par des fixeurs-consultants de la même eau.

En même temps, Associated Press et Reuters, qui disposent de leurs propres services de production de TV, se reposent presque entièrement sur la pellicule fournie par des équipes de Palestiniens qui couvrent les événements en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Ces documents, distribués à des milliers d'abonnés dans le monde, présentent la plupart du temps les Palestiniens comme les victimes des opérations de l'armée israélienne ; les cameramen décident sous quel angle ils filment et quelle production il faut envoyer à la fin de la journée à leurs employeurs qui résident à Jérusalem.

Associated Press, également, emploie un journaliste - Muhammad Daraghme - qui travaille pour Al-Ayyam, le journal de l'Autorité Palestinienne. "C'est un peu comme si on embauchait un employé des services de presse du gouvernement [israélien] ou d'un parti politique comme journaliste" commente un éditorialiste étranger d'expérience en poste en Israël.

La signature de Daraghme continue d'apparaître dans Al-Ayyam ; le chef du bureau de Jérusalem d'Associated Press nie quand même qu'il travaille pour ce journal. L'éditorialiste étranger d'expérience ajoute : "je connais également des cas où d'anciens prisonniers, emprisonnés pour des questions de sécurité, ont été engagés comme journalistes et fixeurs par des organismes d'information de première importance, y compris par les grands média américains. Peut-on imaginer les réactions qui se seraient produites si on avait engagé un Israélien qui avait fait de la prison pour une raison ou pour une autre ?"

À cet égard, il n'est pas sans intérêt de noter que depuis des années, CNN utilise les services de politiciens palestiniens confirmés, Ziad Abu Zayyad (Fatah) et Ghassan Khatib (Parti communiste palestinien), comme analystes de la rédaction pour les questions palestiniennes. C'est en opposition totale avec leur recours à des journalistes, des com-

(Suite page 15)

(Suite de la page 14)

mentateurs et des experts israéliens indépendants, comme Hemi Shalev, pour traiter des affaires israéliennes.

Les conflits d'intérêt dans les bureaux locaux des médias étrangers semblent les inciter à fixer leur choix sur des commentateurs palestiniens. Par exemple, si les procédés utilisés par CNN et la BBC pour couvrir la situation en Israël ont fait l'objet de nombreuses analyses écrites et orales, personne n'a jamais demandé pourquoi la porte-parole palestinienne Hanan Ashrawi est tellement présente à l'antenne, par rapport à d'autres Palestiniens.

"Je ne comprends pas pourquoi Hanan Ashrawi, qui n'est pas caractéristique de la société palestinienne et qui, comme ministre, a connu les échecs les plus lamentables, continue de

**Ces derniers jours la Commission a reçu de nombreuses plaintes de Palestiniens parce que des agents de sécurité de l'AP menaçaient les électeurs et les superviseurs en poste dans les centres d'enregistrement. Des membres des services de renseignement et de la Sécurité Préventive de l'Autorité Palestinienne téléphonaient aux superviseurs ...**

focaliser l'attention des médias internationaux, tandis que les critiques palestiniens de la corruption, comme le juriste Abdel Jawad Saleh, qui ont travaillé sur le long terme et s'en sont tenus à des principes déontologiques, sont pratiquement ignorés bien qu'ils parlent bon anglais et que ce qu'ils ont à dire est 100 fois plus important," dit un rédacteur palestinien.

CNN, peut-être que le fait qu'un de ses principaux producteurs palestiniens, Sawsan Ghosheh, ait été étroitement associé à Ashrawi explique pourquoi elle apparaît dans presque tous les programmes consacrés au conflit israélo-palestinien." La porte-parole de CNN, Abigail Levy, insiste sur le fait que Ghosheh "n'a jamais travaillé avec Hanan Ashrawi ni avec aucune autre personnalité politique."

Sur l'expérience de journaliste de Ghosheh, elle ajoute : "nous employons notre personnel en fonction de sa crédibilité journalistique. Ghosheh a été à CNN pendant neuf années."

Le CNN a refusé de rendre public le curriculum vitae du producteur.

A la fin de l'année dernière, CNN a été témoin d'une des histoires les plus bizarres de son histoire. Un de ses producteurs palestiniens, Riad Ali, "a été enlevé" dans la ville de Gaza par des bandits armés non identifiés.

Cet incident reste drapé de mystère, mais la façon dont CNN l'a utilisé est encore plus bizarre. C'est peut-être tout à fait significatif des difficultés - et des compromis - que font les médias étrangers quand ils couvrent la situation palestinienne.

Ali, un Druze de Galilée, a été finalement libéré indemne. Les groupes palestiniens affirment tous sans exception qu'ils n'ont rien à voir avec son enlèvement, ce qui conduit de nombreux journalistes palestiniens à conclure que l'affaire a été une mise en scène ou le résultat d'une « lutte pour le pouvoir » au sein de CNN.

Ali refuse depuis lors de parler de l'incident, et CNN demeure muette sur les résultats de l'enquête interne sur le kidnapping.

"Nous ne faisons aucun commentaire sur les questions de sécurité," explique la porte-parole de CNN. "Nous voulons le protéger."

Elle prétend aussi qu'elle n'a aucune idée du moment où les résultats de l'enquête de CNN seront rendus publics. "Mon

impression est qu'ils ne le seront pas."

Est-ce que le CNN serait-elle restée bouche cousue si un de ses représentants avait été enlevé par des Israéliens ?

"Bien sur que non," répond un ancien salarié de CNN. "Cette histoire est en tous points malodorante, et CNN ne veut pas ouvrir les fenêtres. Quand une de ses équipes est retardée à un barrage routier, elle interpelle tout le monde au gouvernement, pour se lamenter et protester. Mais quand cela vient des Palestiniens, elle n'émet jamais aucune plainte."

Cette façon de couvrir l'actualité palestinienne explique peut-être que les médias internationaux sont réticents quand il s'agit de rapporter des faits critiques pour l'autorité palestinienne. C'est ainsi que la plupart des médias étrangers ont fait pendant des années le choix d'ignorer la corruption et l'anarchie effrénées de l'Autorité Palestinienne, préférant se focaliser sur les "violations" et les "atrocités" israéliennes.

Plus récemment, la BBC a édité sur son site Web un article d'une correspondante, Barbara Plett sur de la campagne d'inscription des électeurs à Jérusalem Est. Israël avait fermé les six centres d'enregistrement de la ville car, aux termes des accords signés avec l'OLP, les Palestiniens ne sont pas autorisés à avoir des activités politiques à l'intérieur d'Israël.

"Quand il s'agit de la démocratie palestinienne dans Jérusalem Est occupé, Israël fait de l'obstruction et les Américains n'ont rien à redire," conclut Plett dans son reportage.

Plett n'a pas mentionné dans son article que la plupart des Arabes de Jérusalem avaient refusé de s'inscrire sur les listes.

Plett a reconnu l'année dernière qu'elle avait pleuré en voyant Arafat quitter la Muqata, à Ramallah, et prendre l'avion pour aller subir un traitement médical à Paris. Elle a fait silence dans son papier sur les plaintes des Palestiniens contre les forces de sécurité de l'Autorité Palestinienne qui menaçaient et intimidaient les électeurs et les superviseurs dans les centres d'enregistrement. Une plainte a été déposée par la Commission Centrale palestinienne pour les élections dans une lettre envoyée au ministre de l'intérieur de l'Autorité Palestinienne et publiée dans quelques journaux palestiniens.

Le 21 septembre, juste deux jours avant que l'article de la BBC sur les élections ait été publié, *The Jerusalem Post* a lancé l'information suivante : "La Commission électorale Centrale de l'Autorité Palestinienne a invité les forces palestiniennes de sécurité à cesser de se mêler des opérations d'inscription des électeurs en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Ces derniers jours la Commission a reçu de nombreuses plaintes de Palestiniens parce que des agents de sécurité de l'AP menaçaient les électeurs et les superviseurs en poste dans les centres d'enregistrement. Des membres des services de renseignement et de la Sécurité Préventive de l'Autorité Palestinienne téléphonaient aux superviseurs pour demander des informations sur les gens en train de s'inscrire sur les listes.

Les agents de sécurité de l'Autorité Palestinienne ont aussi investi les maisons de certains superviseurs, exigeant qu'ils leur remettent les listes d'électeurs enregistrés. La Commission a invité le ministre intérieur Hakam Balawi à mettre un terme à l'intervention des forces de sécurité dans le processus d'enregistrement.

Il y a deux ans, le bureau de la BBC à Jérusalem a lancé un boycott des services du Premier Ministre à cause d'un conflit sur l'attribution de cartes de presse à certains de ses employés palestiniens. La BBC, signale un ancien journaliste de cette station de radio, n'a jamais boycotté les autorités gouvernementales nulle part ailleurs.

# “JÉNINE, JÉNINE”: UN DOCUMENTAIRE MENSONGER FINANCÉ PAR L’AUTORITÉ PALESTINIENNE

Par Aaron Klein © 2005 WorldNetDaily.com

*Une autre affaire de manipulation audiovisuelle dans laquelle Israël a été scandaleusement soupçonné de massacre est celle des combats de Jénine d’avril 2002.*

*Cette accusation de massacre n’est pas sans nous rappeler le principe de l’accusation en miroir qui a été le moteur du génocide Rwandais. “Tuez-les avant qu’ils ne vous tuent” était ce*

*que les Hutus pouvaient entendre régulièrement sur les ondes de la radio des mille collines, radio d’État qui leur faisait croire que les Tutsis avaient planifié d’exterminer les Hutus.*

Un réalisateur palestinien, qui a produit un documentaire prétendant que les troupes israéliennes avaient commis des crimes de guerre dans un camp de réfugiés, a avoué, dans une déposition datant de la semaine dernière, la falsification de scènes, ceci à l’aide d’informations inexactes, ainsi qu’au soutien financier du projet par l’autorité Palestinienne, a appris le WorldNetDaily.

**Des plaintes de massacre ont immédiatement été portées, à la suite de l’opération, par la direction palestinienne, qui a parlé de plus de 500 civils tués, ainsi que de milliers de blessés, alors qu’il a été plus tard convenu que 56 palestiniens, la plupart armés, furent tués, et que 23 soldats israéliens furent tués dans la bataille.**

“grand nombre” de civils, mutilé des corps palestiniens, exécuté au hasard et bombardé des femmes, des enfants ainsi que des handicapés mentaux et physiques, et ont rasé entièrement le camp de réfugiés, incluant une aile de l’hôpital local.

Le documentaire ne montre pas de prises de vue des prétendues atrocités, mais dans certaines scènes, les visages de soldats, ceux ayant engagé des poursuites à l’encontre de Bakri, ont été superposées comme « témoin oculaire », et il était indiqué qu’ils avaient commis des « crimes de guerre ».

Mais Bakri, dans une déposition obtenue par WND, a avoué avoir “cru” les témoins sélectionnés, mais qu’il n’a pas vérifié l’information qu’ils ont fournie.

“J’ai cru ce que l’on m’a dit. Ce que je n’ai pas cru n’a pas été inclus dans le film », a déclaré Bakri.

Interrogé au sujet d’une scène dans laquelle on laisse entendre que les troupes israéliennes avaient roulé pardessus des civils, Bakri a avoué avoir construit lui-même le film selon un « choix artistique ». Il a également répondu par la négative quand on lui a demandé s’il croyait « qu’au cours des opérations à Jénine, les soldats israéliens avaient tué des gens au hasard ».

Dans peut-être l’élément le plus explosif de la déposition, Bakri a avoué que son documentaire, qui a été projeté dans des salles de par le monde, a été financé en partie par l’autorité palestinienne. Il a dit que Yasser Abed Rabu, ministre palestinien de la culture et de l’information et membre du comité exécutif de l’ancien chef de l’OLP Yasser Arafat, « a couvert une part des dépenses du film ».

Israël est entré à Jénine, qui était considéré comme un

centre de recrutement et d’opérations terroriste, dans le cadre de son opération de bouclier défensif, afin de casser la spirale des attentats-suicides en augmentation, attentats perpétrés par le Hamas, le Jihad Islamique et les brigades des martyrs d’Al Aqsa. Israël a envoyé des unités d’infanterie afin de combattre maison par maison.

Des plaintes de massacre ont immédiatement été portées, à la suite de l’opération, par la direction palestinienne, qui a parlé de plus de 500 civils tués, ainsi que de milliers de blessés, alors qu’il a été plus tard convenu que 56 palestiniens, la plupart armés, furent tués, et que 23 soldats israéliens furent tués dans la bataille.

Les comptes rendus des media, les preuves de documentaire ainsi que les investigations réalisées par plusieurs organisations humanitaires, ont rapidement prouvé qu’il n’y avait pas eu de massacre.

Le film de Bakri met en scène plusieurs “témoins” décrivant la “brutalité” de l’armée israélienne, prétendant qu’Israël a attaqué et tué “beaucoup, beaucoup” de palestiniens avec des tanks, des avions et des tireurs, ceci bien que Bakri ne dresse à aucun moment la liste des palestiniens tués.

Mais un film réalisé par Pierre Rehov, « La route de Jénine », semble réfuter nombre des allégations de Bakri, et a été cité au cours du procès à l’encontre du réalisateur palestinien.

Une des accusations de Bakri est qu’Israël aurait tiré 11 missiles sur un hôpital de Jénine, rasant l’installation alors que les patients étaient à l’intérieur, et plus tard empêchant le personnel d’urgence d’accéder au secteur. Le directeur de l’hôpital, Dr. Mustafa Abo Gali, a déclaré, au cours de l’audience de Bakri, que « la totalité de l’aile gauche avait été détruite. Des avions de combat lançaient leurs missiles toutes les trois minutes ».

Cependant dans “La route de Jénine”, Rehov a également interviewé Gali, qui montre au réalisateur l’étendu des dommages – un petit trou à l’extérieur d’un building, dont l’aile gauche est entièrement intacte. Rehov a également fourni des images aériennes de l’hôpital au dernier jour de l’incursion, montrant tous les quartiers de l’hôpital normalement debout.

Quant à l’allégation de Bakri selon laquelle les ambulances n’étaient pas capables d’atteindre le secteur, Dr. David Zangen, officier chef médical de l’armée israélienne à Jénine durant l’incursion, décrit à Rehov la façon dont les soldats israéliens ont traité nombre de combattants palestiniens blessés, y compris des membres du Hamas. Rehov a même montré une scène dans laquelle un soldat israélien autorise Gali en personne à recevoir tout approvisionnement nécessaire à l’hôpital de Jénine.

Tamar Sternthal, du Comité pour l’exactitude des reportages au Moyen-Orient a écrit que « même un observateur désinvolte noterait des incompatibilités évidentes dans le « témoin oculaire » sur lequel repose Bakri. Par exemple, un interviewé âgé accuse les Israéliens d’avoir fait prisonniers des Palestiniens en leur demandant de se dévêtir : « Cer-



taines personnes étaient complètement nues face à leurs frères, sœurs et enfants, qui étaient utilisés comme des

**Quelques-uns des soldats ainsi juxtaposés inclus les cinq qui engageaient une poursuite en justice contre Bakri à la Cour de Tel-Aviv, et qui sont susceptibles d'obtenir jusqu'à 500 000 \$ de dommages. Le contenu du procès, rédigé en hébreux et obtenu par WorldNetDaily, accuse Bakri de prétendre de façon mensongère que les soldats ont perpétré des crimes.**

boucliers humains ». Cependant, l'image qui accompagne ce commentaire ne le soutient pas ; elle montre un groupe de palestiniens, quelques-uns d'entre eux sans chemise. Tous portaient des pantalons. »

Bakri a également prétendu qu'un soldat israélien avait tiré sur les mains d'un villageois palestinien sans arme, Ali Youssef, et alors qu'il ne pouvait pas se lever, ils ont tiré sur ses pieds. Mais

Rehov est allé trouver Youssef pour son propre documentaire, et révèle que Youssef se tenait dans un complexe de logements en compagnie d'hommes armés du Hamas quand il a été d'abord touché à la main. Les toubibs israéliens ont traité les blessures de Youssef, ont découvert un problème cardiaque congénital, pas de blessure aux pieds, et l'ont emmené en Israël à des fins de traitements dans un hôpital à Afula. Les papiers de l'hôpital révèlent que Youssef n'a pas du tout été touché à la jambe.

Zangen dit que Bakri a utilisé des techniques trompeuses de cinématographie afin de créer le mythe d'un massacre, une accusation maintenant confortée par la déposition de Bakri. Zangen cite une scène d'un tank se dirigeant vers

une foule. Puis la scène se transforme en un écran noir, suggérant de façon mensongère que les gens furent tous tués, déclare Zangen. De même, Bakri, dont Zangen dit qu'il n'était sur la scène à aucun moment de la bataille afin d'obtenir des prises de vue, juxtapose à des fins trompeuses des images de tanks israéliens et des tireurs visant des enfants palestiniens, ce qu'a reconnu Bakri.

Quelques-uns des soldats ainsi juxtaposés inclus les cinq qui engageaient une poursuite en justice contre Bakri à la Cour de Tel-Aviv, et qui sont susceptibles d'obtenir jusqu'à 500 000 \$ de dommages. Le contenu du procès, rédigé en hébreux et obtenu par WorldNetDaily, accuse Bakri de prétendre de façon mensongère que les soldats ont perpétré des crimes.

Les cinq plaignants sont actuellement des réservistes, et considèrent que leur vie professionnelle requiert un contact permanent avec des palestiniens, qui pourraient reconnaître leur visage à partir du documentaire de Bakri, et chercher à les attaquer.

« La flagrante utilisation de mensonges et de tromperie dans l'optique de bâtir une vitrine partielle de la souffrance des Palestiniens en proie à la brutalité d'Israël, le disqualifie de toute tentative de contribution à l'éclosion d'une quelconque « grande réalité ». Au contraire, « Jénine, Jénine » contribue à inciter à approvisionner la vicieuse propagande qui prétend que les Juifs ne sont même pas humains. », écrit Sternthal.

**Aaron Klein**

*Aaron Klein est le correspondant spécial de WorldNetDaily au Moyen-Orient, dont les dernières interviews ont concerné Yasser Arafat, Ehud Barak, Shlomo Ben Ami et les chefs Taliban.*

## UNE FACETTE DE LA PROPAGANDE PALESTINIENNE

### *On peut construire des victimes et des bourreaux avec des photos*

Une femme désespérée dans les ruines de ce qui pourrait être sa maison ou son village. Son visage exprime le désespoir: elle est fragile, vulnérable, démunie. Des enfants, à l'arrière plan n'ont plus de maison. Qui sont les monstres qui sont responsables d'un tel crime, qui mérite la haine universelle? Les Israéliens, plus précisément des soldats israéliens. Bien qu'invisibles, ils sont présents comme auteurs du forfait. Ce sont eux qui ont détruit la maison ou le village de la pauvre femme.

Dans cette image, on construit une figure de victime, la Palestinienne, et par extension tous les Palestiniens. Et une figure haïssable de bourreau, les soldats israéliens qui ont commis ce crime épouvantable, par extension tous les Israéliens.

La construction de la photo indique qui doit être aimé, qui a raison, qui doit être haï, qui est criminel, et elle produit une charge puissante émotionnelle.



Par effet de répétition, la photo contribue à créer chez celui qui la regarde, la conviction que les Israéliens sont des colonialistes criminels.

Cette photo a été prise le 15 octobre 2004, dans le camp de Khan Younès, par un certain HATEM MOUSSA, le 19 décembre 2004, pour le compte d'un grand Network mondial. L'armée israélienne venait de terminer une opération de deux jours pour mettre un terme aux tirs de fusées Kassam et à des tirs d'obus contre la ville israélienne de Sdérot et des sites militaires. Onze soldats avaient été blessés par ces tirs.

Quand Tsahal est arrivée aux abords du camp, des terroristes ont ouvert un feu nourri, contraignant les unités à une riposte adaptée. On « fêtait » cette semaine là le 5000 ème obus palestinien tiré contre les villes, les implantations et les positions militaires israéliennes !

L'action israélienne était donc fondée sur le droit imprescriptible de se défendre, tandis que les terroristes palestiniens opéraient en prenant la population civile pour bouclier, ce qui est un crime de guerre selon les Conventions de Genève et le droit international.

# Interview de Shmuel Trigano

## LE DEVOIR DE VIGILANCE

Interview réalisée par Gisèle Bettan-Marteau 10 février 2004

*En ces temps de commémoration de la libération des camps d'Auschwitz Birkenau, S.Trigano, professeur de sociologie à l'Université de Nanterre, vient de publier dans la collection Biblio-Essais, Livre de Poche, un essai intitulé, « **Les Frontières d'Auschwitz Les ravages du devoir de mémoire** », dans lequel il dénonce le paradoxe ambiant.*

*D'un côté l'expression d'un sentiment compassionnel à l'endroit des juifs assassinés, victimes de ce qui fut l'expression d'une haine paroxystique et définitive, qui décida la mise à mort, de la façon la plus barbare, d'un peuple jusqu'au dernier de ses*

*membres, au seul motif qu'ils étaient juifs. Décision nazie avec la complicité ou la passivité du reste du monde.*

*De l'autre côté, on constate les méfaits d'un antisémitisme nouveau, nourri d'un antisionisme furieux, et entretenu par le conflit israélo-palestinien et la prise de position quasi unanime de l'Europe en faveur des Palestiniens.*

*Il sont désignés comme le peuple martyr, victime de ceux qui furent eux-mêmes les victimes de la Shoah. Retournement dialectique dont Shmuel Trigano analyse avec finesse toute la perversion criminelle. Cet an-*

*tisionisme en arrive à vouloir l'éradication de tout un pays, Israël, après avoir entrepris de le diaboliser et de le délégitimer à travers une couverture partielle du conflit dans les media, qui l'expose à la vindicte de tous les pays de la planète, et plus précisément de ceux de la vieille Europe. Cette hostilité systématique nourrit dans une population d'origine maghrébine un sentiment d'antisémitisme qui a conduit aux actes et incidents que nous constatons au quotidien en France.*

*Le Collectif Paix et Vérité a voulu dans ce contexte donner la parole à Shmuel Trigano.*

**Shmuel Trigano, vous savez combien le Collectif Paix et Vérité admire votre ténacité dans le combat que vous menez depuis le début de la seconde Intifada, contre la tentative de délégitimation d'Israël et l'émergence sous des « habits neufs » d'un antisémitisme que l'on croyait disparu depuis les événements tragiques de la seconde guerre mondiale.**

**Vous avez publié, seul et en collaboration, des essais remarquables qui s'attachent à démontrer avec toutes les exigences de la rigueur scientifique, les théories qui visent à salir l'image d'Israël et à promouvoir au cœur de notre démocratie un antisémitisme nouveau.**

**Quand et comment avez-vous décelé les premiers signes de cette déferlante haineuse que nous vivons aujourd'hui ?**

Dès le milieu des années 1990. C'est ce qui m'a conduit à écrire « L'idéal démocratique à l'épreuve de la Shoah » (Odile Jacob, 1999). Ce livre étudie toute une littérature se définissant comme démocratique et œuvre d'intellectuels respectables, accusant l'État d'Israël et les communautés juives « d'abus de mémoire » au nom des valeurs démocratiques. Tout était déjà dit avant que la crise n'éclate. Et j'y apportais la réponse adéquate me semble-t-il. Aussi, dès le début du phénomène du nouvel antisémitisme, j'ai été immédiatement conscient de ce qui se tramait et des enjeux.

**Comment expliquez-vous l'aveuglement, le silence et enfin l'attentisme des institutions communautaires de l'époque ?**

Elles ont répondu à la recommandation du parti socialiste au pouvoir de « ne pas jeter de l'huile sur le feu »... De ce point de vue, elles portent autant que le PS une grande responsabilité sur le développement des actes antisémites. Une réponse forte et résolue dès le départ aurait pu tuer dans l'œuf cette évolution. Au terme de ces 4 ans, force est de constater que les Juifs n'ont rien appris des leçons de la Shoah et font preuve d'un piètre sens de la politique. Plus généralement, le monde institutionnel juif vit en vase clos et s'est privé de l'apport des forces vives de la communauté juive. IL s'est condamné à la sclérose.

**Vous avez créé "l'Observatoire du Monde Juif" en hiver 2001 qui réunissait autour de vous des journalistes, des universitaires, des intellectuels juifs ou non**

**juifs décidés comme vous à combattre la doxa ambiante. Indéniablement vos actions et vos écrits ont permis d'éveiller les consciences. Pourriez-vous nous citer certaines des idées forces que vous développez alors ?**

Informers le public français et avant tout la représentation politique et les élites. Démontrer la manipulation médiatique. Ne pas accepter le rôle de bouc émissaire en dévoilant ce qui se tramait. Affirmer haut et fort la dignité et la légitimité de l'existence juive. Le fondement de l'identité juive d'après guerre est le refus de la condition de paria.

**Si vous avez été un précurseur, un peu comme un guetteur aux avant-postes, pour signaler les vagues d'attaques successives, avez-vous le sentiment d'avoir été aidé et suivi dans votre combat et d'avoir atteint votre but au moins partiellement ?**

Oui, je crois qu'un des enseignements de cette période, c'est qu'il y a dans la communauté juive un noyau fort qui a répondu « présent » aux défis de la situation et qui a permis de redresser la barre. J'en suis persuadé. Il y a un public que je rencontre. Les colloques que j'organise sur ces questions rassemblent 800 personnes en moyenne. D'autres associations se sont créées dont la vôtre. Je crois que notre force à l'Observatoire fut de fonder notre argument sur une démonstration intellectuelle et un sérieux méthodologique. Ceux qui nourrissent des croyances contraires, ne peuvent de ce fait négliger ce que nous démontrons par a+b.

**Vous venez de publier un livre, dont la date de parution n'est pas anodine, qui apporte une note que l'on pourrait qualifier de « discordante » dans ce concert unanime de demande de pardon au peuple juif. L'expression réitérée du « plus jamais ça », du « devoir de mémoire » semble vous inciter à dire que s'il est bon de se souvenir de ces juifs « partis en fumée » dans les camps de la mort, il est indispensable de veiller sur les juifs vivants, victimes de ce nouvel antisémitisme dont vous analysez les mécanismes dans l'ouvrage collectif paru aux Éditions Café Noir, « Les Habits Neufs de l'Antisémitisme en Europe » ou dans « La Démission de la République ». Pourriez-vous résumer votre thèse en quelques phrases ?**

Ce livre est pour moi le point final de mon effort pour comprendre la crise actuelle. J'ai publié en 4 ans plusieurs li-

vres et je crois avec ce dernier livre avoir compris les fondements de la situation. Les Juifs n'ont été reconnus après guerre que comme des victimes (de surcroît anonymes) et non comme un peuple. C'est une reconnaissance grosse de malentendus et de dévoiements pour peu que les Juifs sortent de leurs habits de victimes. Ce qui est en jeu aujourd'hui c'est la légitimité du peuple juif dans l'histoire des hommes. L'enjeu est total et il se joue autant au dehors qu'au dedans. Il est fondamentalement politique. L'existence du peuple juif a une dimension politique.

**D'ailleurs Georges Bensoussan semble vous rejoindre dans votre méfiance vis-à-vis du « devoir de mémoire » lorsqu'il dit, dans un article de l'Humanité du 27 janvier, que « la mémoire a besoin d'un enseignement politique qui fasse sens » car « le discours centré sur la compassion et la morale engendre la lassitude » surtout chez les jeunes. L'Éducation Nationale souhaite éradiquer tout sentiment antisémite en organisant des voyages à Auschwitz. Croyez vous que ce soit là un bon moyen pédagogique ?**

C'est plus facile à dire qu'à faire. Je pense quant à moi que l'enseignement de la Shoa doit être en dehors de tout engagement politique (du genre « Plus jamais çà ! »). Il doit rentrer dans le cadre de l'enseignement de l'histoire de l'Europe mais le problème alors c'est de savoir comment on parlera des Juifs dans cette histoire. Aujourd'hui ceux qui répondent au devoir de mémoire ne comprennent rien au destin du peuple juif, avant et après. La Shoa fut la démonstration tragique que le peuple juif n'avait aucune place dans l'Europe démocratique. Aujourd'hui il semble que l'État d'Israël comme État souverain n'ait toujours pas de légitimité aux yeux d'une bonne partie de l'opinion occidentale. Or le devoir de mémoire occulte l'objet même de la mémoire, ce qui fait toujours scandale : le peuple juif, pour privilégier l'explication moralisatrice creuse. Dès que les Juifs témoignent de l'a mémoire de la Shoa on les accuse de la détourner pour exalter leur particularisme. Aujourd'hui nous le prouve une fois de plus. On a besoin que les juifs soient des victimes pour les « reconnaître ». S'ils sortent des frontières d'Auschwitz, ils deviennent monstrueux.

**Dans un article paru sur le site du Jerusalem Center for Jewish Affairs, vous considérez que l'antisémitisme est un baromètre pour évaluer la santé de la démocratie française, et vous croyez en une dérive vers un antisionisme d'État, à la base de l'antisémitisme « nouveau ». Quand vous dites cela, faites-vous référence à des événements précis ?**

Par exemple, le discours étonnamment unanime des médias contre Israël est un phénomène inquiétant dans un pays réputé démocratique et pluraliste. Bien des exemples ultérieurs (rappelons nous l'affaire Ménargues) nous ont montré qu'il n'a pu se faire sans l'assentiment du pouvoir. De même le financement par des ministères du film « Les

Portes du soleil » montre que l'antisionisme le plus primaire n'est pas jugé rédhibitoire par l'État. La centralité de la cause palestinienne pour la politique française est aussi très inquiétante. C'est la condition de rapprochement entre la France et les États-unis. Ces positions ambiguës ont pu laisser croire à des milieux antisémites qu'il y avait une justification à leurs entreprises. On sait en effet que le nouvel antisémitisme se déguise sous la forme de l'antisionisme. Quand l'État s'est réveillé, il était déjà peut-être trop tard. Trop de temps avait été perdu.

**Comment considérez-vous la vague d'antisémitisme inspiré des vieux poncifs judéophobes chrétiens et de l'idéologie nazie, qui déferle actuellement dans les pays arabes où circulent « Les Protocoles des Sages de Sion », et sévissent négationnisme et révisionnisme. Quelle est votre réaction face au silence complice ou aveugle des pays européens ?**

Ces thèmes européens ont rencontré l'inconscient musulman, fondamentalement antisémite, par rivalité religieuse. Pour accepter cette idée, il faut partir du principe que le sujet juif est libre et pas un « dhimmi ». Le silence européen est celui de qui consent à utiliser un bouc émissaire pour détourner la menace qu'il sent peser sur lui. En tout cas l'antisémitisme islamique a réveillé un antisémitisme européen très archaïque. C'est cela qui explique la sidération de l'Europe.

**Enfin Shmuel Trigano , êtes-vous optimiste ou pessimiste sur l'avenir des citoyens juifs en France et sur les chances de paix entre israéliens et palestiniens ?**

Je ne comprends pas votre question. La réalité politique n'est pas de l'ordre d'un état d'âme. On s'y confronte au fur et à mesure de son évolution. Je suis tout simplement réaliste. LA crise très grave que le peuple juif traverse n'entame en rien ma confiance en l'avenir. Cet avenir est multiple. Pour ce qui est des Juifs de France, je suis perplexe sur leur avenir. Une chose est sûre : l'identité juive française d'après guerre est morte. Elle est caduque. J'attends qu'on me montre ce qui en prendra la suite pour croire à un avenir. Quant à Israël, la duperie d'Oslo m'a appris à être très circonspect. Je suis effaré de voir qu'une partie des Israéliens et des Juifs replongent à nouveau aujourd'hui dans la mystique infantile d'Oslo, comme si aucun enseignement n'avait été tiré de ce processus des dupes, unique dans l'histoire internationale. Je ne pense pas un instant que les Palestiniens aient abandonné leur projet de détruire Israël par tous les moyens. Il se pourrait qu'avec la mort d'Arafat, ils aient trouvé la meilleure stratégie : simuler la paix pour isoler Israël, surtout auprès de son seul soutien : Bush. L'avenir nous le dira. Je suis en tout cas persuadé que le plus dur est à venir. C'est l'alerte que je lance dans mon livre avec force. Il faut tenir bon et garder les yeux ouverts. Le combat est loin d'être fini. Son objectif est unique : fonder et renforcer la légitimité du **peuple** juif dans l'histoire, la culture et la politique.

**► VOUS DÉSIREZ RECEVOIR LA LETTRE DU COLLECTIF PAIX ET VÉRITÉ ET ÊTRE INFORMÉ(E) DE SES ACTIVITÉS IL FAUT DEVENIR AMI DU COLLECTIF PAIX ET VÉRITÉ:**

**COTISATION ANNUELLE : 20 EUROS COTISATION DE SOUTIEN : 50 , 100 , 200 , 500 Euros, etc..**  
À ADRESSER PAR CHÈQUE BANCAIRE OU POSTAL À L'ORDRE DE  
**COLLECTIF PAIX ET VÉRITÉ BP 42 13266 MARSEILLE CEDEX 08**

NOM: ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

VILLE: ..... CODE POSTAL ..... PAYS : .....

TÉLÉPHONE: ..... É-MAIL: .....

# LES SEPT OBJECTIFS DU COLLECTIF PAIX ET VÉRITÉ

1. Appuyer toutes les propositions fondées sur la recherche véritable de la paix au Proche Orient et la négociation loyale ;
2. Dénoncer les menées antisémites dans notre pays, les manifestations de la judéophobie, comme les autres manifestations du racisme ;
3. Mettre un terme à la tolérance parfois manifestée pour les transgressions de la loi par les citoyens issus de l'immigration au nom de la jeunesse ou des inégalités ;
4. Dénoncer les campagnes médiatiques anti-israéliennes et la désinformation ; obtenir le respect des normes déontologiques dans le champ médiatique sur les questions du Proche Orient et d'Israël ;
5. Infléchir la politique officielle française au Proche Orient dans le sens d'une approche démocratique, équilibrée et impartiale entre les parties en conflit ;
6. Faire reconnaître la communauté de valeurs éthiques et démocratiques entre notre pays et Israël et en tirer les conséquences dans les relations bilatérales des deux pays ;
7. Engager la lutte des idées pour la vérité sur le conflit du Proche Orient, pour une connaissance objective des véritables positions et des attentes des parties en présence.

## ARITHMÉTIQUE DE L'ANTISÉMITISME

Les statistiques fournies par les services de police et de gendarmerie pour l'année 2004 au conseil interministériel de lutte contre le racisme et l'antisémitisme réuni par Jean-Pierre Raffarin, le 17 janvier 2005, donnaient les chiffres

suivants : 1513 actes racistes répertoriés, dont 950 étaient de nature antisémite et 563 de nature anti maghrébine. Si l'on évalue la population française à 62 millions d'habitants, la population d'origine maghrébine à 6 millions et la

population d'appartenance juive à 600 000 personnes, on peut estimer les « chances » de subir un acte raciste selon la catégorie à laquelle on appartient.

RACISME ANTISÉMITES				RACISME ANTI MAGHRÉBIN			RACISME « MOYEN »	
Nombre d'actes racistes antisémites	Probabilité de subir un acte raciste quand on est Juif	Incidence relative du racisme contre les juifs et contre les maghrébins	Incidence relative du racisme contre les juifs et contre les habitants «moyens»	Nombre d'actes racistes anti maghrébins	Probabilité de subir un acte raciste quand on est maghrébin	Incidence relative du racisme contre les maghrébins et contre les habitants «moyens»	Nombre total d'actes racistes	Probabilité de subir un acte raciste quand on est un habitant « moyen »
<b>950</b>	<b>0,158%</b>	<b>16,87</b>	<b>64,88</b>	<b>563</b>	<b>0,0093%</b>	<b>3,84</b>	<b>1513</b>	<b>0,0024%</b>

Ces résultats statistiques peuvent se lire de la façon suivante :

- Un Juif a 64,88 fois plus de risque de subir un acte raciste qu'un habitant « moyen » de la France
- Un Juif a 16,87 fois plus de risque de subir un acte raciste qu'un maghrébin en France
- Un maghrébin a 3,84 fois plus de risque de subir un acte raciste qu'un habitant « moyen » de la France.

C'est dire la pression à laquelle sont soumis les juifs en France, essentiellement ceux qui portent des signes religieux, mais pas seulement.

Ces statistiques ne donne qu'une idée très partielle de la réalité. D'abord, ce sont souvent des maghrébins qui sont à l'origine des actes antisémites, alors

qu'ils sont aussi victimes de certains actes racistes. On ne décompte pas non plus les actes racistes des maghrébins contre les « français » et autres « chrétiens », dont l'existence est largement illustrée dans le milieu scolaire (voir le rapport Obin).

Surtout, une réalité prévaut, c'est celle de l'antisémitisme « identitaire » qui sévit dans les couches les plus profondes de la collectivité musulmane, alimentée par un fonds culturel traditionnel et par les débordements hystériques des média arabes.

Cet antisémitisme est le plus souvent muet, invisible, et les milieux islamistes ont compris l'intérêt qu'ils ont de prévenir eux-mêmes les passages à l'acte violent pour ne pas attirer trop l'attention des pouvoirs publics. Ces

derniers ne peuvent tolérer des débordements qui deviendraient incontrôlables.

Par contre, l'antisémitisme n'a sans doute jamais été aussi présent et virulent dans les têtes, dans les esprits, comme conviction et interprétation du monde, chez les musulmans mais aussi dans les secteurs politiquement corrects qui haïssent autant le souvenir d'Hitler que l'État vivant d'Israël et le sionisme.

L'antisémitisme « antijuif » musulman comme l'antisémitisme antisioniste ne sont que l'instrumentalisation du signe juif. Le premier sert à la réislamisation de la Oumma perdu dans un monde infidèle, le second est le prix consenti pour les bénéfices de la « politique « arabe »

### Lettre du Collectif Paix et Vérité

BP 42 13266 Marseille Cedex 08

Dépôt légal Février 2003

paixetverite@online.fr

ISSN en cours

http://www.objectif-info.com

Directeur de publication: Jean-Pierre Bensimon

Impr. Repro Concept Marseille